

LE DEVOIR

J'ai dormi d'amour / Mon songe à sa lèvre / L'aube aux détours / Rejoint nos départs Alain Grandbois «Le Songe» (1957)

VOL. LXXXIX - N° 158 MONTREAL, LES SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JUILLET 1998 4 CAHIERS - 1,95\$ + TAXES = 2,25\$

LES ARTS

Le peintre Serge Lemoyne (1941-1998), page B 1



ÉCONOMIE

Montréal accueillera dix nouveaux Centres financiers internationaux, page C 1

LES SPORTS

Bombe sur le Tour de France: l'équipe Festina est exclue, page C 10

ÉCONOMIE

Calatrava, un Vinci de l'an 2000, page D 1



PERSPECTIVES

Mourir à petite dose

À Montréal, une nouvelle organisation criminelle versée dans le trafic des stupéfiants essaie actuellement de se tailler des parts de marché aux dépens des autres organisations. Comment s'y prend-elle? En coupant les doses comme les prix. Résultat net: les jeunes sont la cible privilégiée de cette organisation.

Il y a plusieurs mois de cela, les marchands de la drogue la plus dure qui soit, il s'agit évidemment de l'héroïne, ont mis en marché un nouvel emballage. Plutôt que de vendre au gramme ou au demi-gramme, ces marchands ont proposé la dose à 40 \$. Puis, il y a quelques mois, ils ont développé l'emballage à 20 \$.

Mais voilà que depuis peu, on peut se procurer la dose à 10 \$. L'impact physique ou mental — ou les deux — de celle-ci est évidemment moins prononcé que la dose à 40 \$. Comparativement à celle à 40 \$, la dose à 10 \$ intéresse peu ou attire peu l'usager de longue date, qui connaît ses capacités ou plutôt son degré d'absorption.

En fait, parce qu'elle est peu onéreuse et moins pure que celle des autres emballages, la dose à 10 \$ s'adresse à ceux qui ne sont pas encore des «consommateurs avertis».

En clair, elle a été conçue pour ceux qui n'ont guère de moyens financiers à leur disposition et, surtout, qui veulent goûter quelque chose qu'ils n'ont jamais goûté. Et comme l'inclination pour l'expérimentation est plus marquée lorsqu'on est un ado, une jeunesse, c'est l'ensemble de ceux-ci et celles-ci qui est visé.

Avant toute chose, il faut maintenant préciser, avec l'agent Yan Lafrenière du SPCUM, que la conception de ce nouvel emballage est le fait d'une nouvelle bande organisée qui entend bien jouer du coude avec les bandes conventionnelles ou connues, i.e. les motards et la mafia. L'origine de ce nouvel acteur à la bourse de l'or en poudre est pour l'instant inconnue.

Il entend s'y prendre en misant sur le fait que l'accro à la poudre blanche demeure très fidèle à son fournisseur. Autrement dit, la stratégie de marketing de cette bande consiste à faire miroiter le nirvana à petit prix dans un premier temps et à le transformer en client captif après coup. Osons le mot, c'est du marketing 101. Aujourd'hui, il y a donc de plus en plus de jeunes qui s'enfilent de la poudre qu'on en comptait il y a cinq ou dix ans. Selon les dernières statistiques disponibles, les hospitalisations de patients aux prises avec des problèmes de drogue ont augmenté de 25 % au cours des récentes années.

Qui plus est, il y en a d'autant plus de ces jeunes qui se payent des détours particuliers qu'il y a de plus en plus de jeunes qui, l'été venu, débarquent à Montréal. René Charest, du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), a constaté un nouveau phénomène: de plus en plus de jeunes anglophones originaires de Vancouver avaient élu domicile à Montréal. Pourquoi? Parce qu'à Vancouver, le petit qui est pincé par la police à faire le *squeegie* pour une deuxième fois se verra dans l'obligation de déboursier... 2000 \$! Allez va, encore un effort! C'est hypocrite, ça... 2000 \$ imposés à des pantalons troués, des pantalons de maigres, ça tient vraiment du pense-petit. Misère!

Le résultat net de tout cela, c'est que la situation, pour citer Blaise Lefebvre, de la Régie de la santé de Montréal, est plus que jamais préoccupante. Car non seulement le jeune s'expose à connaître, entre autres choses, les affres du manque, il s'expose en plus à contracter le sida.

À ce propos, il faut d'abord préciser que l'amateur d'héroïne se fait quotidiennement moins d'injections que le friand de cocaïne. Ce dernier, selon les propos de M. Lefebvre, se fait plus de cinq piqûres par jour. Par contre, avant de se l'enfiler dans les veines, il va se l'enfiler dans le nez pendant passablement de temps. Autre chose: on devient plus rapidement dépendant de l'héroïne que de la coke. On résume: une nouvelle bande tente actuellement de convertir une nouvelle clientèle à la consommation d'héroïne. Ce faisant, la pression auprès des intervenants en santé publique ne cesse d'aller en progressant au moment même où, dans la foulée du déficit zéro, on coupe tous azimuts.

De fait, Montréal, selon Normand Bourgeois, directeur du Centre de recherche et d'aide aux narcomanes, est 20 ans en retard par rapport à ce qui se fait en Europe. Car ici, pour avoir accès au traitement à la méthadone, il faut attendre de huit à dix mois au minimum. «Faute de moyens suffisants, nous traitons 10 % d'usagers alors qu'il faudrait en traiter de 50 à 60 % pour être efficaces sur le plan de la santé publique.»

Résultat, l'ensemble des «piquées» constitue le groupe social au sein duquel la propagation du sida est incontrôlée. Bref, c'est la mouise.

MÉTÉO

Montréal Ensoleillé avec passages nuageux. Max: 26 Min: 19
Québec Ensoleillé avec passages nuageux. Max: 26 Min: 15
Détails, page C 9

INDEX

Agenda B 7 Éditorial A 8
Annonces C 8 Livres D 1
Les Arts B 1 Le monde A 6
Avis publics C 4 Les sports C 10
La bourse C 5 Montréal A 3
Économie C 1 Mots croisés C 9
www.ledevoir.com

«On a vu de vrais Indiens!»



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le pow-wow annuel de Kahnawake, le week-end dernier, a attiré plus de 10 000 visiteurs. Les membres de cette communauté mohawk, située tout près de Montréal, ont maintenant remis sur les rails un projet d'envergure pour attirer les touristes à long terme.

Kahnawake s'ouvre aux touristes

En attendant la construction d'un vaste complexe récréotouristique, les Mohawks se font la main en accueillant des milliers de touristes européens

Le tourisme amérindien est un marché en pleine expansion. La communauté mohawk de Kahnawake, qui compte bien en profiter, remet de l'avant un projet d'envergure dans le domaine touristique. Histoire d'une évolution prudente et en dents de scie.

MARIE-CLAUDE DUCAS
LE DEVOIR

Depuis le début de l'été, trois ou quatre soirs par semaine, de 60 à 200 touristes arrivent à la salle paroissiale de Kahnawake pour participer au Festin dans la forêt, un forfait qui comprend un souper amérindien et un spectacle de danse et de chants traditionnels. Ces activités ne sont en fait que le prélude à un projet récréotouristique d'envergure prévu pour l'an 2000.

Annoncé une première fois il y a plus de deux ans, le projet a été retardé pour diverses raisons et a subi

quelques transformations. «Les Festins sont pour nous une répétition», explique le grand chef de conseil de bande, Joseph Tokwiro (Joe) Norton. Ils nous permettent d'entraîner des gens et de donner un aperçu de ce que l'on pourrait offrir. Norton, réélu récemment à la tête du conseil de bande, a la ferme intention de voir débiter, dès le printemps prochain, la construction d'un complexe qui comprendra un musée, la reproduction d'un ancien village amérindien, un café-théâtre et un hôtel d'une centaine de chambres. Pour les touristes, surtout les Européens, qui débarquent au Québec, la présence d'autochtones représente un réel attrait touristique. C'est un marché que diverses communautés amérindiennes, un peu partout au Québec, ont commencé à courtiser, qu'il s'agisse des Hurons de Wendake, près de Québec, ou des Montagnais de Mashteuiatsh, au Lac-Saint-Jean. Kahnawake, aux prises, comme bien des communautés amérindiennes, avec des problèmes de chômage, ne veut pas être en reste, surtout après que la

VOIR PAGE A 10: KAHNAWAKE

La Cour criminelle internationale verra le jour

Plus d'une centaine de pays donnent leur accord à la création d'un tribunal qui jugera les présumés criminels de guerre

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Après cinq semaines de tortueux et vifs débats, plus d'une centaine de pays ont donné leur accord hier à Rome à la création de la Cour criminelle internationale (CCI) qui pourra juger les présumés criminels de guerre. Jusqu'à la dernière minute, plusieurs pays, dont les États-Unis, ont tenté de limiter les pouvoirs et la compétence de cette nouvelle instance, mais leurs interventions ont échoué.

Une large majorité de 120 pays ont voté pour, sept ont voté contre et 21 se sont abstenus. Douze pays n'ont pas pris part au vote.

«C'est un grand jour. Nous assistons aujourd'hui à la naissance d'une nouvelle organisation qui pose un jalon important dans la transformation du droit humanitaire international», a déclaré le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, au cours d'un entretien téléphonique hier soir. Le ministre est à Rome depuis jeudi et signera aujourd'hui, en compagnie du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, le traité donnant naissance au tribunal.

Malgré son enthousiasme, le ministre a tenu à souligner qu'il restait une étape cruciale avant la mise en place de cette cour qui comptera 18 juges: la ratification du traité par 60 pays, une opération qui pourrait prendre plusieurs années.

Hier matin, après une longue nuit de négociations entre délégations, le président du Comité de rédaction du traité, le Canadien Philippe Kirsch, a déposé une synthèse du projet de traité qui comportait plusieurs modifications

VOIR PAGE A 10: COUR

Boris 1^{er} enterre Nicolas II

«Nous sommes tous coupables», déclare le président à Saint-Petersbourg

Nicolas II et les siens reposent désormais parmi les derniers souverains de la dynastie des Romanov, dans la crypte de la cathédrale Pierre et Paul, située à l'abri des pierres de la forteresse de Saint-Petersbourg érigée au bord de la Neva. Tournant «l'une des pages les plus honteuses de son histoire», selon les dires mêmes de Boris Eltsine, la Russie a offert hier des funérailles impériales à son dernier tsar, 80 ans jour pour jour après l'assassinat du monarque et de sa famille par les Bolcheviks. Le président russe qui, après maintes tergiversations, s'était finalement résolu à assister à ces obsèques controversées, a voulu faire de cet événement un symbole pour le pays, en lançant un appel à la «repentance et de réconciliation nationale».

Nos informations, page A 6



REUTERS

Moreau, père et filles

Que reste-t-il de nos humours... politiques?

Avec son dernier spectacle, *Le Chum à Céline*, Jean-Guy Moreau ose de nouveau proposer «une réflexion sociale et politique». C'est bien le seul, ou presque, à faire encore dans ce genre au Québec, comme le constate à longueur d'année sa fille, Sophie Moreau, rabat-queue nationale pour le Festival Juste pour rire. Par contre, sa sœur, Véronique Moreau, chasseresse de têtes humoristiques en Europe, constate que là-bas, même les jeunes tiennent le fort politico-rigolo. Portrait de famille avec (et sans) bouffons du roi.

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Dis-moi de qui tu ris et je te dirai qui tu es. L'humour est une éponge idéologique. Dans son dernier *one-man show*, lancé cette semaine au Cabaret du Musée Juste pour rire, Jean-Guy Moreau, qui imitait Lévesque et Trudeau dans *Mon cher René, c'est à ton tour*, quelques mois après le premier référendum, rit donc maintenant de (ou avec) René Angélil, «le chum à Céline», comme l'annonce le titre du spectacle.

Et alors? Quelles nouvelles sur notre situation existentielle? Que conclure du passage d'un René à

l'autre? Que les entrepreneurs (culturels) ont maintenant remplacé les politiciens au sommet des *hit parades* nationaux? Que le débat constitutionnel cède définitivement le pas à la (mythique?) pensée unique, néolibérale à souhait, avec ses «number one» (c'est le mot clé du spectacle), ses *self-made men*, ses champions de la «performance» dans le contexte de la mondialisation?

«Ce n'est pas un spectacle sur la politique, mais c'est encore un spectacle où il est question des problèmes sociaux, des questions politiques», résume l'imitable imitateur, interviewé hier. «Disons que c'est



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'humoriste Jean-Guy Moreau entouré de ses deux filles, Sophie (à gauche) et Véronique, toutes deux rabat-queueuses de nouveaux talents pour le Festival Juste pour rire.

VOIR PAGE A 10: MOREAU

IL NE DOIT EN RESTER QU'UNE.



OMNIUM du Maurier

Les Internationaux de tennis féminin du Canada
Du 15 au 23 août 1998

Stade du Maurier, Montréal • Réseau ADMISSION : (514) 790-1245 • 1 800 361-4595

Billets à partir de 10 \$
Renseignements et achats de groupes : (514) 273-1515



Partenaires fondateurs du
Centre de tennis du parc Jarry



Tourisme
Québec



Ville de Montréal



Tennis Canada



LE DEVOIR

MONTREAL

Un seul menu aux cuisines de Saint-Luc: le débrayage

Les employés de l'hôpital réclament la centralisation du service alimentaire du CHUM dans leur pavillon

Le CHUM a déposé hier matin sa toute dernière proposition de réorganisation de ses cuisines en vue de récupérer 1,5 million de dollars. Le CHUM envisage désormais une décentralisation de ses services de production alimentaire vers ses trois campus. Une hypothèse qui est loin de faire consensus: les syndiqués de Saint-Luc affectés aux cuisines ont débrayé hier et rejettent la proposition. Un épisode qui marque un autre chapitre d'une guerre longue de sept mois que se livrent les deux syndicats impliqués, la CEQ (représentant les employés du pavillon Saint-Luc) et la CSN (Notre-Dame et Hôtel-Dieu).

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Devant la volte-face du CHUM, qui veut maintenant décentraliser le service des cuisines vers ses trois campus après avoir longtemps pensé le centraliser au pavillon Saint-Luc, la trentaine de syndiqués de Saint-Luc affectés à ce service ont débrayé quatre heures hier midi. Les services aux bénéficiaires n'ont pas été affectés.

Au terme des travaux du comité directeur, le CHUM a présenté hier matin son hypothèse de réorganisation du travail des services de production alimentaire. Le scénario, inspiré de la proposition que la CSN avait présentée il y a deux mois, prévoit désormais la décentralisation des services alimentaires vers les trois pavillons du CHUM.

S'il était accepté, ce changement permettrait d'économiser 1,35 million mais entraînerait l'abolition de 38 postes équivalents à temps complet, dont 14 pour Saint-Luc, 6,8 pour Notre-Dame et 2,6 pour l'Hôtel-Dieu. Le service de production alimentaire du CHUM compterait donc au total 71 postes équivalents à temps complet plutôt que 109.

Un scénario qui se situe aux antipodes, donc, du premier scénario projeté par la CHUM en décembre et qui prévoyait la centralisation des cuisines au pavillon Saint-Luc et laissant aux deux autres des rôles de «cuisines satellites» où les aliments ne seraient que réchauffés. Une réorganisation qu'avait alors applaudie la CEQ, dont la compétence des employés était reconnue mais qui surtout conservait ses emplois, mais qui ne faisait pas l'affaire

de la CSN puisque 40 de ses syndiqués allaient y perdre leur poste. La CEQ qualifie donc de volte-face ce changement d'orientation, que la présidente Lorraine Pagé ne s'explique d'ailleurs pas.

«Non seulement on ne nous explique pas dans le document qui nous a été remis ce matin pourquoi le CHUM est passé d'un scénario de centralisation à un scénario de décentralisation, mais en plus, les pertes d'emplois se font sur le dos des travailleurs de Saint-Luc. Le CHUM est allé de cafouillage en cafouillage dans ce dossier.»

Ce dont se défend bien le CHUM. «On avait dit que la meilleure façon de récupérer le 1,5 million était la centralisation. Mais nous n'avons pas fermé la porte à d'autres scénarios et nous étions ouverts à regarder autre chose si cela nous permettait d'atteindre notre objectif», a expliqué Jacques Wilkins, directeur des communications au CHUM.

Nouvelle orientation

En fait, l'objectif ne sera pas entièrement réalisé puisque 150 000 \$ devront encore être récupérés. Ce qu'on espère réussir en réduisant entre autres l'écart entre la quantité de nourriture produite et la quantité de nourriture consommée.

Une nouvelle orientation dont se réjouit la CSN. Bien

que les membres n'aient pas encore eu l'occasion de se prononcer sur le plan soumis hier matin, les représentant syndicaux se sont déjà dits satisfaits du fait que le CHUM envisage des solutions de rechange à l'abolition de postes pour récupérer une portion du 1,5 million.

De son côté, la CEQ a clairement indiqué qu'elle ne retournera pas s'asseoir au comité directeur tant et aussi longtemps que la proposition actuelle sera encore sur la table. En l'absence de la directrice générale et du président du conseil d'administration du CHUM, tous deux en vacances, il a été impossible de savoir ce que ferait l'établissement dans l'éventualité où la CEQ refuserait de discuter.

Cependant, M. Wilkins a tenu à préciser que même si le CHUM avait retenu le scénario de la centralisation des services alimentaires au pavillon Saint-Luc, rien n'aurait garanti que ce sont les employés actuels de Saint-Luc, donc les syndiqués de la CEQ, qui auraient obtenu les emplois. Tous les postes actuels auraient été abolis, dit-il, puis le CHUM les aurait ouverts pour les attribuer aux employés qui comptaient le plus d'expérience et d'ancienneté, indépendamment de leur provenance. Un rappel qui n'a pas décontenancé M. Racine.

«Pour conserver tout mon monde, je dois d'abord gagner cette première bataille. Après, j'en mènerai une deuxième.»

Une manche de terminée dans la campagne électorale

Bourque, Duchesneau et Doré sur le même fil de rasoir

Les trois candidats à la mairie ont fait leur premier tour de piste

La première manche de la campagne électorale se termine à Montréal en plaçant les trois principaux candidats à la mairie sur un même fil de départ, qui avec ses écorchures, qui avec un changement de ton, qui avec sa discrétion. Résultats partiels d'une stratégie chancelante ou probante? La réponse se trouve en coulisses, derrière Jacques Duchesneau, Pierre Bourque et Jean Doré.

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Les dernières semaines furent particulièrement éprouvantes pour le Parti Nouveau Montréal et son chef, Jacques Duchesneau, qui est allé de dérapage en tergiversation et en bourde. L'épisode de bras de fer entre le candidat à la mairie et Dan Philip, président de la Ligue des Noirs du Québec et candidat au RCM, a laissé haleter l'équipe de M. Duchesneau.

Le dimanche 5 juillet, Dan Philip sort des boules à mites un vieux dossier de blâme pour abus de pouvoir dans la carrière de policier de M. Duchesneau. Le lendemain, le Parti Nouveau Montréal choisit de défendre son chef en déformant les faits par l'entremise de l'un de ses soldats qu'il croit fort en gueule. La conférence de presse tourne à la fusillade et le soldat s'écroule, soulevant le doute sur le chef et sa capacité de faire face à la musique. Cherchant à remettre la locomotive sur les rails, M. Duchesneau fait son mea-culpa deux jours plus tard en jetant de l'huile sur le feu: il affirme n'avoir jamais accordé de crédibilité à M. Philip, qui exige à son tour, mais en vain, des excuses et le retrait de M. Duchesneau.

Même en reconnaissant l'erreur de jugement qui a grossi un événement relativement mineur à l'origine, la stratégie en communications au Parti Nouveau Montréal, Michèle Bazin, maintient la ligne directrice choisie jusqu'à maintenant. Pas question d'entreprendre de virage. Mme Bazin est certaine qu'aucun changement de ton, de style ou de discours n'est nécessaire.

Ainsi, Mme Bazin entend continuer de mettre à l'avant-scène M. Duchesneau «parce que c'est un leader naturel et quand il rencontre les gens, on l'aime. On mise sur le chef, c'est lui qui traîne l'équipe». Quant au passé de policier de Jacques Duchesneau, Mme Bazin voudrait bien que les gens retiennent surtout les bons coups comme la police communautaire. «On ne s'en cache pas, mais on ne va pas lui mettre un képi sur la tête», laisse-t-elle tomber.

Dans le camp de Jean Doré, le chef a joué de discrétion depuis son retour en politique. Pendant le brasse-camarades (et les occasions se sont multipliées depuis deux mois) chez l'adversaire, l'ancien maire est resté coi. De ce côté, l'alignement politique est clairement apparu avec le congrès de fondation d'Équipe Montréal: le travail d'équipe. D'aucuns y verront une habile façon de faire oublier Jean Doré derrière les candidats et d'estomper le bilan qu'il traîne avec lui.

«Le nom du parti n'est pas un hasard. Il y a un état d'esprit derrière ça. Les candidats vont occuper beaucoup de place. Ce n'est pas exclusivement un concours de personnalités», affirme Michel Fréchette, le grand manitou des communications derrière M. Doré.

M. Fréchette affirme qu'Équipe Montréal est constituée de gens forts, aux gros ego et aux grandes ambitions. Il s'en réjouit. «Jean Doré ne se sent pas menacé par la présence de gens compétents. A la longue, ça va le distinguer», tranche M. Fréchette, selon lequel il y a une différence très nette entre le curriculum vitae d'un candidat et sa connaissance des dossiers.

Pour son collègue Pierre Desjardins, qui travaille avec Pierre Bourque, une campagne municipale est uniquement un exercice de communication. Pas question toutefois de mettre l'accent comme en 1994 sur les affiches et la publicité. «Des pancartes, ça n'a jamais fait élire personne», dit M. Desjardins.

Même chose chez Équipe Montréal. Les mauvaises langues diront que ces deux partis connaissent peut-être certaines difficultés à amasser des fonds. «Les posters et le flafu n'ont pas d'importance. On a déjà vu une orgie de moyens avec un perdant!», clame M. Fréchette.

Chose certaine, Pierre Bourque misera d'abord et avant tout sur son bilan: depuis quatre ans, les contribuables n'ont subi aucune hausse de taxes. «Son bilan, c'est le secret le mieux gardé en ville. Ça va changer», prétend M. Desjardins.

Ce dernier affiche beaucoup de



ARCHIVES LE DEVOIR

Jacques Duchesneau



ARCHIVES LE DEVOIR

Pierre Bourque



ARCHIVES LE DEVOIR

Jean Doré

confiance. Force est de constater que Pierre Bourque est partout sur le terrain, multipliant les tournées de quartiers comme maire et chef de Vision Montréal. On cherche à faire le moins de vagues possible, espérant se faufiler entre les deux autres candidats.

«C'est la force de M. Bourque. Il a une grande facilité à prendre contact avec les gens, qui se rendent compte alors qu'il sait où il va. Mais il ne passe pas dans les médias», analyse M. Desjardins.

Ainsi, le stratège de Vision Montréal cherche à raffermir le ton de M. Bourque, qui a surtout jusqu'à maintenant tenu un discours d'homme blessé. Au congrès d'orientation politique

en mai dernier, M. Bourque s'est déjà montré plus tranchant. «Si un politicien n'est pas agressif, si le message n'est pas martelé, ça ne passe pas. C'est le plus fort en gueule qui retient l'attention», constate M. Desjardins.

Défi inverse

Pour Michel Fréchette, le défi est inverse: faire du moulin à paroles qu'est Jean Doré un individu au style plus simple, plus direct. «Il est un remarquable campaigner et il va le démontrer. Il a intérêt à vivre les tribunes les plus difficiles parce qu'il contrôle ses dossiers», assure Michel Fréchette.

Il affirme d'ailleurs que le choix des

Montréalais va reposer exclusivement sur les compétences. «Jean Doré a appris de sa défaite. Un gars ne mange pas une volée sans en retenir une leçon. Et de toute façon, l'enjeu, c'est l'avenir, et non le passé des candidats. Ce n'est pas Doré qui était haï mais un style», soutient-il.

Michèle Bazin estime que c'est le leadership que les Montréalais retiendront comme qualité essentielle pour élire le prochain maire, question de «stopper la morosité».

Mme Bazin reconnaît toutefois que M. Duchesneau n'a pas une connaissance aussi pointue des dossiers que ses adversaires. «Jacques est un homme

de synthèse. Il comprend vite les problèmes. Mais c'est sûr qu'il ne se situe pas au même niveau: il fait face au maire et à l'ancien maire», dit-elle, tout en rappelant que son polain est en entraînement.

Le maire sortant est le véritable adversaire pour le Parti Nouveau Montréal, analyse Mme Bazin.

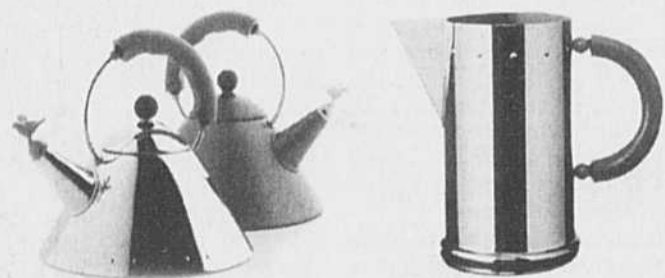
Dès cette semaine d'ailleurs, une série de sondages internes seront entrepris pour connaître les intentions des Montréalais face au scrutin du 1er novembre. «On ne néglige personne. Mais pour le moment, c'est Bourque, parce que les gens sont peut-être encore prêts à lui accorder leur confiance. Aujourd'hui, c'est ça, mais ça peut bouger», croit Mme Bazin.

Pour Michel Fréchette, seuls les partis politiques étaient en campagne électorale jusqu'à présent. «La campagne n'est pas jouée. L'électorat commence à peine à s'éveiller. Il nous faut vivre dans la crainte et le respect de l'adversaire. On ne peut pas pompeusement «discarter» un des candidats», assure M. Fréchette.

Mais les commentateurs de ce dernier laissent entendre que M. Duchesneau est l'ennemi à battre. «Duchesneau va devoir subir l'épreuve d'une campagne électorale, soit émettre des idées et donner un point de vue sur l'actualité. [...] Il est arrivé un peu défilé. On lui a construit une aura artificielle. Rien n'est plus facile à démasquer qu'une campagne de communications superficielle. Confronté tous les jours aux médias, tu ne peux pas faire semblant», dit-il, cinglant.

La période d'échauffement est terminée. Les partis sont en place, les aspirants maires connus et les équipes presque complètes. Il ne reste plus que la véritable campagne électorale, là où il faudra risquer des idées.

Bonaldo sera en vacances
du 19 juillet au 3 août inclusivement



BONALDO

LA MAISON DES IDÉES NOUVELLES

105, St-Paul ouest, 3^e et 4^e étages, Montréal
Tel.: (514) 287-9222
1-888-BONALDO

Patrimoine en fleurs

Joignez-vous à la tradition estivale Patrimoine et venez profiter de réductions allant jusqu'à 40% sur nos mobiliers-démonstrateurs sélectionnés

JUSQU'À 40%

La salle de montre est fermée tous les dimanches durant l'été

Patrimoine

Au Centre Décor 440, 3932 Autoroute Laval Ouest, Laval Québec H7T 2P7 (450) 687-6867

• LES ACTUALITÉS •

Ingmar Bergman honoré au FFM

Son tout dernier film, En présence d'un clown, sera de la partie

MARTIN BILODEAU
LE DEVOIR

Histoire de célébrer les quatre-vingts ans du cinéaste suédois Ingmar Bergman, dont l'anniversaire a été célébré mardi dernier, le Festival des films du monde se propose de rendre hommage au grand maître du cinéma, auteur d'une quarantaine de films.

Les festivaliers, convoqués entre le 27 août et le 7 septembre prochain, auront ainsi l'occasion de voir, en première nord-américaine, le long métrage *En présence d'un clown*, que Bergman a réalisé pour la télévision suédoise et dont le dernier Festival de Cannes a obtenu la primeur.

FFM comprend également deux documentaires sur le cinéaste. Le premier est un *making-of* d'*En présence d'un clown*, réalisé par Bergman lui-même; le second, intitulé *Ingmar Bergman - Vie et œuvre*, est le fruit de trois jours d'entretiens réalisés par Jörn Donner (producteur de *Fanny et Alexandre*) peu avant la sortie de *Sonate d'automne*, à l'automne 1977.

Ingrid Thulin, le profil bas mais non moins intense du triumvirat bergmanien comprenant Liv Ullmann et Bibi Andersson, sera de passage à Montréal pour l'occasion, où elle présentera *Les Communions* (1962), dans lequel elle jouait une dévote troublée par les doutes émis par son pasteur sur l'existence de Dieu, ainsi

que *Les Fraises sauvages* (1957), autre dérive métaphysique, articulée cette fois autour d'un médecin qui, à la veille de participer à une cérémonie en hommage à sa longue carrière, revient à défilé son passé.

Un film qui prend un tout nouveau sens alors que le cinéaste affiche aujourd'hui un grand détachement face aux cris d'admiration qui retentissent de par le monde cinématographique depuis la remise, en son absence, de cette tant méritée Palme d'or des Palmes d'or, à l'occasion du cinquantième anniversaire du Festival de Cannes l'an dernier. Son attitude résume, mieux que n'importe quel discours, la préférence de l'humble cinéaste pour les chuchotements.

La programmation-hommage du

Premier gala Juste pour rire, jeudi soir

P'tits comiques!

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Premier gala Juste pour rire jeudi soir au théâtre Saint-Denis, aîné d'une série de cinq qui se poursuivront encore jusqu'à lundi. En lieu et place du traditionnel Yvon Deschamps, c'était à l'animateur-comédien Patrice L'Écuyer que revenait le rôle d'inaugurateur en chef, une tâche — visiblement plutôt un plaisir — dont il s'est acquitté avec... grâce.

Il y avait convié Jean-Guy Moreau, Martin Petit, et puis Pep Bou, un clown espagnol, pétillant personnage. Patrick Huard y a fait un saut, Alain Choquette a offert quelques étincelles magiques, Sylvain Laroque a donné un cours de généalogie remarquable et François Massicotte a fait une confidence canino-comique davantage canine que comique.

Patrice ne semblait pas nerveux: débit tout à fait régulier, désarmante facilité à croquer la moindre anicroche pour s'en faire du capital de bouffon, un être charmant, drôle, maître de lui-même et de la cérémonie. Fort bien. Mais nous y reviendrons.

Allons plutôt à l'essentiel, personifié jeudi par trois jeunes lurons, frais émoulus de l'École nationale de l'humour. Alex Perron, Louis Morrisette et Jean-François Baril. *Le jeune, le fof et le macho!* — il s'agit ici du titre du numéro qu'ils «cassaient» jeudi au gala Juste pour rire, et non pas de leurs titres respectifs, notons-le bien...

Brillant. Savoureux. Fin et osé à la fois. Rafrichissant. Quelques minutes qui ne désaltèrent pas assez. Sur le sacro-saint thème de la religion, les trois humoristes ont imaginé l'église de l'an 2000, dans une société menée par les commanditaires — n'étions-nous pas nous-mêmes au gala Craven A Juste pour rire du Festival Craven A Juste pour rire en association avec Labatt bleue? — et où il faut, pour attirer les fidèles, adapter son langage et ses habitudes à ce que sont devenus les gens.

«Les gens ne veulent plus se faire confesser par un prêtre. Ils préfèrent aller à Claire Lamarche! Qu'est-ce que devrait faire l'église pour se donner un second souffle?», demandent d'abord les Mecs Comiques. D'abord, suivre le train et marier les paraboles aux commandites de ceci et de cela. Avec, sur scène, un curé à l'allure traditionnelle, chasuble

à l'appui, et puis McBedo (nous imaginons ici l'orthographe), un bedeau plus raffer qu'enfant de chœur, et enfin un jeune homme en collants, chargé de présenter en direct à la messe les messages des publicitaires, le trio frappe en plein dans le mille.

Dans la paroisse de Saint-Joseph-de-Pédro-Canada — «steppette» du jeune homme en collants: «Tant qu'à faire le plein, faites le plein des Péro-Points!» —, la communion est une gracieuseté de McCain, qui présente les hosties ultralégères. Entre une confession à l'auto et une lecture de l'Évangile, gracieuseté de Hershey Canada (paroles de Jésus sur la croix: Oh! Oh! Henry!), les Mecs Comiques provoquent l'hilarité générale et étonnent. Nous les reverrons.

Le public aura très certainement eu l'impression, à certains moments, de redevenir les téléspectateurs de *L'Écuyer*, l'émission animée par le comédien, tant il a employé des formules propres à son *talk-show* pour faire glousser l'auditoire. Il se défend d'être humoriste, mais ses prestations à quelques-uns des derniers *Bye! Bye!* et son passé d'improvisateur à la LNI l'ont bien servi lors de ce premier gala: de ses imitations d'humoristes québécois à sa destruction à coups de masse du téléphone cellulaire trop

broyant d'un spectateur négligent (arrangé avec le gars des vues?) en passant par sa décision d'initier un quidam aux vertus du *stand-up*, L'Écuyer a fait rire.

De tous ses invités — l'heure de tombée nous ayant fait manquer la finale, un spectaculaire hommage à l'humoriste Claude Meunier avec clones de Dong sur la scène et, même, une vraie vache! —, il faut rappeler Martin Petit, ancien des *Zones interdites* (1997), connu aussi des adeptes de *Boule Dogue Bazar*. Son numéro sur l'intelligence démarre avec l'achat d'une bouteille de Drano Ultra et nous mène, dans le fou rire le plus complet, à l'extinction de la race des épais, un jour peut-être espèce menacée.

L'espagnol Pep Bou et son numéro d'adresse tout en bulles éblouit mais ne fait pas rire; Sylvain Laroque raconte une histoire à partir des noms de nos ancêtres québécois. Jean-Guy Moreau donne dans le René Angellil et Alain Choquette séduit par sa magie humoristique. Il faudra surveiller l'horaire télé pour revivre cette soirée par l'entremise du petit écran.

Alzheimer, une maladie très coûteuse

200 000 Canadiens paient chacun jusqu'à 40 000 \$ par année

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

La maladie d'Alzheimer est l'une des plus coûteuses en ce qui a trait aux soins de santé, surtout à cause des frais d'institutionnalisation qu'elle suppose. Les gouvernements auraient donc intérêt à investir davantage dans le traitement puisque la médication retarde de plusieurs années le placement en institution.

C'est la thèse qu'ont défendue hier quatre médecins spécialisés dans le traitement de la maladie d'Alzheimer à l'occasion d'une conférence téléphonique depuis Amsterdam, tenue dans le cadre d'une conférence internationale portant sur les coûts associés à cette maladie.

Il en coûte entre 20 000 et 40 000 \$ par personne par année pour soigner une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer en institution, notait le Dr Serge Gauthier, professeur aux départements de neurologie et neurochirurgie,

psychiatrie et médecine de l'université McGill, à Montréal.

À titre de comparaison, le traitement par médication d'un malade qui reste à la maison coûte environ 1800 \$ par personne par année (pour le coût du médicament seulement).

L'économie semble évidente et les gouvernements, soucieux de contrôler ou de réduire leurs dépenses en soins de santé, devraient y prêter attention, croient les spécialistes.

Il faut toutefois ajouter à ces coûts de médication les coûts de gardiennage et de surveillance pour la famille, découlant du fait qu'une personne, le plus souvent une femme, doit rester à la maison pour prendre soin du malade.

Voilà pourquoi ces médecins ont plaidé en faveur du fait que les gouvernements remboursent ces familles ou versent une certaine compensation à ces «aidants naturels».

Le Dr Gauthier pense que les études ne devraient pas se limiter à évaluer les coûts des médicaments et du place-

ment en institution mais tenir compte de la qualité de vie des malades, du fait que les interrelations dans la famille sont ainsi améliorées, que le malade évolue plus favorablement dans son milieu naturel.

Les familles des malades devraient aussi pouvoir compter sur une meilleure formation et du soutien, soulignait le Dr Gauthier.

La maladie d'Alzheimer frappe 200 000 Canadiens. Le nombre devrait augmenter sensiblement, au cours des prochaines années, à cause du vieillissement de la population. La maladie affecte 5,1 % des adultes de plus de 65 ans et 26 % des adultes de plus de 85 ans.

La maladie se caractérise par une perte progressive de la mémoire, sur tout pour les souvenirs récents. Le malade éprouve aussi des difficultés de langage; il est désorienté et son jugement est affecté.

Il s'écoule en moyenne de huit à dix ans entre le diagnostic et la mort.

Il y a deux ans, TWA

La catastrophe aérienne avait fait 230 morts

ASSOCIATED PRESS

New York — Il y a deux ans, le vol 800 de la TWA explosait au large de New York, tuant les 230 personnes qui se trouvaient à bord. Alors que des familles endeuillées commémorent ce week-end la tragédie, de nombreuses questions demeurent sur les causes de l'accident.

Les familles des victimes marquent cette fin de semaine le deuxième anniversaire de la catastrophe par des cérémonies du souvenir sur la plage de Long Island, au large de laquelle l'avion s'était abîmé.

Certains ont prévu de revisiter le hangar de Calverton, où l'appareil a été en grande partie reconstitué grâce aux débris retrouvés, ainsi que le poste des garde-côtes dans lequel les corps repêchés avaient été provisoirement entreposés. Les familles honoreront également leurs disparus avec la mise en place d'un fonds d'assistance aux proches des victimes.

Trente familles françaises avaient été endeuillées par la catastrophe mais il semble que peu d'entre elles participeront aux cérémonies. Michel Breistroff, qui a perdu son fils Michel, 25 ans, dans la catastrophe, ne cachait pas son impatience hier devant les lenteurs de l'enquête.

«Quand il s'agit d'une princesse d'Angleterre, l'instruction est rapide. On mobilise un maximum de policiers de la PJ», a-t-il déclaré hier dans un entretien à l'Associated Press.

Affirmant que «les familles [françaises] sont excédées», il a émis le souhait que «l'instruction soit menée rapidement» et a pressé le juge d'instruction Chantal Perdrix de mettre au plus vite «les responsables en examen». Déplorant ne pas avoir accès aux nombreux documents de l'enquête, il a ajouté: «On a l'impression qu'on ne veut pas nous dire ce qui s'est passé.»

La TWA, qui a déboursé 15 millions de dollars en faveur des victimes, avait assuré gratuitement le transport

des familles à Long Island, l'an dernier, pour les cérémonies du premier anniversaire de la tragédie. Mais elle n'a pas reconduit l'opération.

Le 17 juillet 1996 à 20h32, heure locale, le Boeing 727-100 de la TWA, à destination de Paris, explosait au large de Long Island, 11 minutes après son décollage de l'aéroport John Fitzgerald Kennedy à New York. L'appareil réduit à une boule de feu s'abîmait dans l'océan.

La catastrophe, qui a remis en question la sécurité aérienne aux États-Unis, a donné lieu à une vaste enquête à rebondissements qui n'a toutefois pas permis de faire la lumière sur les causes de l'accident.

Fin 1997, le FBI s'est retiré de l'enquête, écartant la thèse de l'acte criminel ou d'un missile tiré par erreur par l'armée américaine. Resté la thèse de la défaillance mécanique, sur laquelle planche le Bureau national pour la sécurité dans les transports (NTSB).

Nos prix sont imbattables!
Comparez, vous serez convaincu!

La fameuse
célébration
annuelle
d'été
Économisez jusqu'à **60%**

Literie

Le plus grand choix de literie et accessoires
AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Wamsutta CANNON SHEFTEX Dan River Lawrence Springmaid MARIEX Fieldcrest
Douillettes réversibles Simple, double, grand Toutes grandeurs **29⁹⁵**

Ensemble de draps en percale 180 fils au pouce carré Simple **16⁹⁵**

Couvre-matelas «Easy fit» - simple **9⁹⁵**
SIMMONS Beautyrest Oreiller **7⁹⁵**
Oreiller de duvet blanc **24⁹⁵**

Taies d'oreiller en super percale 200 fils au pouce carré Assortiment d'imprimés légères imperfections - paire **2⁹⁵**

Ensemble en percale L'ensemble comprend la douillette, les draps, le volant et le(s) couvre-oreiller(s). À partir de **69⁹⁵**

Matelas

Le plus grand choix de matelas Sealy et Simmons aux plus bas prix!

Livraison gratuite • Installation gratuite
Cadre de lit gratuit avec ens. de matelas
Retrait gratuit du vieux matelas

Plus de 100 styles! Le Charmeur de Sealy Simple **99⁹⁵** ens. **199⁹⁵**
Double **149⁹⁵** ens. **289⁹⁵**
Grand **189⁹⁵** ens. **379⁹⁵**
Beautysleep Evasion de Simmons Simple **189⁹⁵** ens. **329⁹⁵**
Double **249⁹⁵** ens. **399⁹⁵**
Grand **279⁹⁵** ens. **449⁹⁵**

ÉPARGNEZ LA TPS ET LA TVQ* OU NE PAYEZ RIEN AVANT UN AN
* Nos prix accordent une réduction de prix équivalente à la TPS et à la TVQ. Détails en magasin!

Lits en laiton et fer, tapis et boutique pour bébé

La plus grande sélection aux plus bas prix garantis!
STATUS lepine

Porcelaine

Économisez jusqu'à 50% sur la porcelaine, la verrerie, la coutellerie, les batteries de cuisine et les articles-cadeaux!
Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood • Villeroy & Boch Noritake • Orrefors • Oneida • J.G. Durand Kosta Boda • Lenox • Waterford • Demeyere • Lagostina Rosenthal • et beaucoup plus!

ROYAL ALBERT Royal Doulton
Bols à soupe **GRATUITS**
Sur les 20 meilleurs motifs, dont...
Tennyson
Ens. 20 marc. (pour 4) prix sugg. 1120⁰⁰
Notre prix **549⁰⁰**
4 bols à soupe gratuits! (valeur de 385\$)

Couverts

Économisez 50% Battat Pearl Ens. de 20 marc. Coutellerie inox 18/8 prix sugg. 60⁰⁰ Notre prix **29⁹⁵**

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS!

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre Rockland 341-7810 Place Portobello Brossard 671-2202 Les Galeries Laval 681-9090 Les Promenades de la Cathédrale 282-9525



CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%

Nos prix sont imbattables!
Comparez, vous serez convaincu!

Édredons de duvet

Le plus grand choix d'édredons de duvet et accessoires
AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Édredons de duvet d'oise blanche Construction en cloisons 12 po Simple **79⁹⁵**
Double **99⁹⁵**
Grand **109⁹⁵**
Très grand **149⁹⁵**

Bain

CANNON MARIEX STEVENS

ROYAL VELVET Serviettes R.O.M. Bain **9⁹⁵**
Essuie-main **6⁹⁵**
Débarbouillette **3⁹⁵**

Descentes de bain **5⁹⁵**
Débarbouillettes **99⁹⁵**
Essuie-mains **1⁹⁵**
Sièges rembourrés **9⁹⁵**
Sorties de bain en rotine **39⁹⁵**
Rideaux de douche en plastique variés **4⁹⁵**

Parures de fenêtres

Levolor HunterDouglas Jusqu'à 50% de rabais sur le prix suggéré Service à domicile gratuit **331-5260**
Stores horizontaux et verticaux stores plissés • stores en bois • romains venturés • dentelles • cantonnières bouffantes • parures complexes tissus et plus encore!

Articles maison

Économisez 52% Ens. 4 marc. Prix sugg. 210⁰⁰ **99⁹⁵**
Cuisinart Mini-hachoir **29⁹⁵**

Nappes

Nappes 3M Scotchguard Choix de couleurs 52 po x 70 po et 60 po x 84 po Notre prix **9⁹⁵**

Batteries de cuisine

TEFAL LE CREUSET LAGOSTINA
Lagostina Milano - ens. 7 marc. garantis à vie. Acier inoxydable de qualité exceptionnelle avec solide base en cuivre. Prix sugg. 340⁰⁰ Notre prix **159⁹⁵**

Articles-cadeaux

Ensemble de bar 7 pièces avec plateau plaqué argent **49⁹⁵**

• LES ACTUALITÉS •



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Laisant derrière lui son passé de Rhinocéros, Michel Bédard briguera encore la mairie de Montréal, cette fois sous la bannière de son nouveau parti politique, Montréal 2000.

Aux électeurs de juger!

L'ex-numéro un d'Éléphant blanc brigue la mairie de Montréal

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Les Bourque, Doré et Duchesneau n'ont qu'à bien se tenir: un nouvel adversaire compte leur ravir le titre de maire de Montréal aux prochaines élections. Son nom? Michel Bédard.

Rompant avec son passé clownesque de leader du parti Éléphant blanc, M. Bédard se dit aujourd'hui sérieux et croit à la capacité du véhicule politique qu'il vient de fonder, le parti Montréal 2000, d'être porté au pouvoir puisqu'il incarne selon lui «la seule alternative valable et crédible pour les Montréalais». Aux électeurs de juger.

Dénonçant la «bronxification de Montréal», Michel Bédard s'engage à adopter un plan d'urgence municipal de lutte contre la pauvreté et la faim à Montréal, malgré que ce champ d'action relève d'habitude des paliers fédéral et provincial. En guise de plan de relance de l'emploi, Montréal 2000 créerait un carrefour des arts au coin de De Lorimier et René-

Lévesque où pourraient s'arrêter les touristes pour se procurer des objets d'art typiquement montréalais. Et c'est sans compter le festival récréosportif de jeux collectifs et individuels, les Olympiades, qui serait organisé sous la gouverne de M. Bédard.

M. Bédard appuie l'idée d'une île, une ville et entend remédier à ce qu'il considère être la faible productivité des employés municipaux par la force de son charisme. «Y a-t-il de quoi être fier des patrons qu'on a actuellement? C'est démotivant et ça a une incidence sur la productivité. [...] Je veux que les employés de la Ville de Montréal soient heureux.»

«Y a-t-il de quoi être fier des patrons qu'on a actuellement?»

Bien que guide touristique pour des agences de voyages depuis 14 ans, M. Bédard, 44 ans, n'est pas étranger à la politique municipale montréalaise. Il a tenté de se faire élire en 1978 et 1982 sous la bannière du Groupe d'action municipale, puis a caressé l'espoir de porter les couleurs du RCM aux élections de 1986 — il a cependant perdu la course à l'investiture. Et, expérience

suprême, il s'est présenté en 1994 à la mairie de Montréal contre Jean Doré et Pierre Bourque, qu'il connaît désormais, sous la bannière du parti Éléphant blanc.

«Je ne crois pas que mon passé me discrédite auprès des électeurs. Nous [les membres du Parti Rhinocéros] dénonçons que la politique ait été tournée en triste farce par les politiciens. Et nous étions considérés par l'intelligentsia de Montréal. Nous avons recueilli 3 % des votes, et l'intelligentsia de Montréal, c'est à peu près ça, 3 %. Là, je veux rejoindre la masse.»

Montréal 2000 a été dûment reconnu par le Directeur général des élections. Selon son chef, le parti compterait déjà une dizaine de candidats, mais seulement trois ont été publiquement nommés.

Ce nouveau parti vient s'ajouter à celui de Laurent Allie, un ancien Rhinocéros, qui est en voie de fonder son Parti Original. M. Allie compte recruter 51 candidats d'ici les élections mais n'espère pas se faire élire. «Je veux faire rire les gens. Quand on rit, on oublie un peu, et on réfléchit beaucoup. Et la politique sans rire, ça donne l'Allemagne d'Hitler, le Chili de Pinochet, l'Angleterre de Thatcher.»

Maladie de Creutzfeldt-Jakob

Londres prend de nouvelles mesures de précaution

Londres (AP) — Le gouvernement britannique a pris hier de nouvelles mesures destinées à éviter toute transmission de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) par le biais de transfusions sanguines.

Le ministre de la Santé, Frank Dobson, tout en jugeant que ces risques sont «théoriques», a décidé de mettre en œuvre un système de purification par centrifugeuse des dons sanguins afin d'extraire les globules blancs, qui, selon les spécia-

listes, seraient porteurs de cette maladie dégénérative atteignant les cellules du cerveau.

Selon Jeremy Metters, chef du secteur médical du ministère, il s'agit d'une «simple mesure de précaution».

Mais, selon le *Times* d'hier, le groupe de conseillers gouvernementaux sur l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine, la forme animale de la MCJ) a conclu que dans l'état actuel des choses, il est impossible de garantir que les transfusions san-

guines sont sûres. Selon le quotidien, trois des 25 victimes britanniques connues de la MCJ étaient donneurs de sang, bien qu'on ne sache pas s'ils avaient déjà contracté la maladie lorsqu'ils faisaient ces dons. Tous trois sont décédés.

Pour Geoffrey Almond, membre de ce conseil, il existe un «risque théorique venant de patients en phase d'incubation» de la MCJ, ce qui ne veut pas dire que ce risque soit «substantiel».

Chrétien est désinvolte face à la chute du dollar, croit le NPD

Le dollar tombe tous les jours un peu plus et lorsqu'il remonte un peu c'est pour mieux dégringoler. La Banque du Canada refuse toujours d'intervenir pour protéger la devise canadienne et Jean Chrétien estime que c'est là «une réalité de la vie». Ce qui inquiète au plus au point le Nouveau parti démocratique (NPD).

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Pour le NPD, le gouvernement Chrétien fait preuve de désinvolture par rapport à la dégringolade du dollar canadien et en oublie les conséquences sur la vie des Canadiens.

Les commentaires que M. Chrétien a faits cette semaine ont irrité le critique néo-démocrate en matière de finances, Nelson Riis. «Sa réaction a été très désinvolte, plutôt cavalière, à l'égard de cette crise sérieuse», a expliqué hier le député.

«Son analyse révèle que lui et ses conseillers ont peu réfléchi à cette question importante», a-t-il ajouté.

Mardi, le premier ministre a soutenu que le recul de la devise canadienne avait de bons côtés. «Ça aide dans

un certain sens, a-t-il dit. Ça aide nos exportations, ça aide l'industrie du tourisme. Évidemment, il y a moins de Canadiens qui vont dans le Maine à ce moment-ci, mais ils vont plus au Nouveau-Brunswick.»

Pour M. Chrétien, le comportement du dollar est une «réalité de la vie». À la fermeture des marchés, hier après-midi, le dollar cotait à 67,19 ¢ US, en hausse d'un centième par rapport à jeudi. Le député Riis estime que la feuille de route des libéraux est désolante dans ce dossier. «Je veux rappeler aux Canadiens et au premier ministre que, depuis qu'il a pris le pouvoir, le dollar a baissé d'approximativement sept cents par rapport au dollar américain.»

«Le premier ministre, poursuit-il, prétend que le dollar a réagi par rapport au dollar américain de la même

façon que les autres devises. À l'exception du yen japonais, le dollar canadien a baissé davantage que les autres devises par rapport au dollar américain.»

Pourtant, souligne M. Riis, les déboires du dollar ne sont pas sans effets sur la vie des Canadiens. Ainsi, les prix de la nourriture, particulièrement des fruits et des légumes importés des États-Unis, vont s'en ressentir. «Si le premier ministre croit que les prix de la nourriture ne préoccupent pas les Canadiens ordinaires, il devrait réfléchir à son affaire», dit-il.

Les industries manufacturières sont également affectées, note-t-il. Nombre d'entre elles doivent importer des pièces des États-Unis, ce qui augmente inévitablement le prix de leurs produits pour les Canadiens.

Autre conséquence: les sociétés canadiennes sont plus que jamais exposées à des prises de contrôle de la part des sociétés américaines puisqu'elles constituent maintenant de véritables aubaines en raison de la baisse de leur valeur. Le député Riis exhorte le gouvernement libéral à ne pas augmenter les taux d'intérêt pour juguler la crise.

Un sexagénaire poursuit le fabricant du Viagra

La petite pilule bleue a changé sa vie «mais pas dans le bon sens»

New York — Un sexagénaire attaque en justice le fabricant du Viagra parce qu'il a eu une alerte cardiaque après avoir pris la fameuse petite pilule bleue contre l'impuissance masculine.

«Le Viagra a changé ma vie, mais pas dans le bon sens», s'est lamenté Diego Padro, 63 ans, qui a engagé jeudi une poursuite en justice contre le laboratoire Pfizer, réclamant 85 millions de dollars de dommages et intérêts.

C'est le premier procès intenté contre le géant pharmaceutique à propos de cette pilule très populaire qui a déjà été prise par plus d'un million d'hommes depuis cinq mois. Mais le laboratoire répond en assurant que le médicament «est sans danger et efficace contre les dysfonctionnements érectiles lorsqu'il est pris selon les indications».

Pour Diego Padro, une attaque est un

prix bien trop cher à payer pour quelques jours de sexualité sous Viagra. «Il se portait comme un charme, et cinq jours après avoir commencé à prendre du Viagra, boum!», a affirmé Me Ronald Benjamin, l'avocat de Diego Padro et de sa femme Maria.

M. Padro a eu une alerte cardiaque le 26 mai dernier, un jour et demi après avoir pris la dernière des quatre pilules que son médecin lui avait prescrites à la suite d'un bilan de santé comprenant un électrocardiogramme et un test anti-stress. M. Padro faisait du diabète mais aucun antécédent cardiaque. Il a précisé que son médecin traitant ne l'avait pas informé d'éventuels effets secondaires.

Le patient a présenté des symptômes grippaux tout au long du week-end et c'est en se rendant à l'hôpital le mardi suivant qu'il a appris qu'il était «au bord

de l'attaque cardiaque». Me Benjamin affirme qu'un cardiologue de l'établissement avait lié cette alerte avec la prise de Viagra. Diego Padro a été hospitalisé huit jours et souffre encore d'anxiété, craignant une autre attaque qui pourrait lui être fatale. Il affirme s'être fié à l'avis de la Food and Drug Administration (FDA) autorisant l'utilisation du Viagra quel que soit l'âge.

Mais cette dernière a clairement indiqué qu'il existait des risques pour les patients prenant certains médicaments contre les affections cardiaques, les contre-indications apparaissant sur la notice. Pfizer n'a pas encore fait de commentaires.

Au moins 30 consommateurs de Viagra, pour la plupart cardiaques, sont déjà morts depuis l'entrée du médicament sur le marché en mars dernier.

LA COMMISSION NATIONALE
Sur les finances
et la fiscalité locales

Québec

Le gouvernement a annoncé son intention de proposer un nouveau pacte fiscal en prévision de l'exercice financier 2000 des municipalités. Dans ce but, le gouvernement a créé une Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales dont le rapport servira à négocier les bases de ce nouveau pacte.

MANDAT DE LA COMMISSION

Les termes généraux du mandat sont les suivants :

- Examiner les sources de financement des instances locales et identifier les correctifs nécessaires s'il y a lieu;
- Proposer différentes mesures susceptibles d'améliorer l'équité et l'efficacité du régime fiscal municipal ainsi que la situation financière des municipalités.

Pour remplir ce mandat, la Commission devra entre autres examiner les points suivants :

- Les problèmes associés au régime actuel d'impôt foncier;
- La révision des exemptions de taxes;
- La diversification des sources de revenus à la disposition des municipalités;
- Les éléments d'une fiscalité d'agglomération;
- Le transfert de certaines responsabilités gouvernementales dans un contexte de décentralisation;
- Le financement des nouvelles infrastructures.

La Commission soumettra son rapport au gouvernement au plus tard le 31 mars 1999.

PROCESSUS DE CONSULTATION

Les particuliers, les groupes ou les organismes intéressés sont invités à présenter un mémoire en s'inscrivant auprès de la Commission d'ici le 10 août 1998 et en faisant parvenir leur texte d'ici le 8 septembre 1998. Le texte devra être accompagné d'un sommaire d'au plus trois pages et le tout être transmis de préférence sur disquette en Word.

Les mémoires reçus seront ensuite analysés et la Commission tiendra des journées d'audience après le 21 septembre 1998. Les audiences se tiendront à Montréal et à Québec.

La Commission ne s'engage pas à recevoir en audience tous les organismes ou personnes qui souhaiteraient venir discuter du contenu de leur mémoire. La Commission confiera à un comité le choix des mémoires en fonction de leur représentativité, de leur pertinence par rapport au mandat et de l'originalité de leurs propositions.

Faire parvenir le formulaire d'inscription avant le 10 août 1998 à l'adresse suivante:

Secrétariat de la Commission nationale
sur les finances et la fiscalité locales
Ministère des Affaires municipales
20, rue Pierre-Olivier Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Téléphone: (418) 643-7720
Télécopieur: (418) 644-5676

FORMULAIRES D'INSCRIPTION - DATE LIMITE LE 10 AOÛT 1998

NOM : _____ PRÉNOM : _____

NOM DE L'ORGANISME : _____

ADRESSE : _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : () _____

NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR : () _____

Code postal

MINTO PLACE SUITE HOTEL

Tarifs d'été exceptionnels!



À partir de
107\$
par nuitée*

*En occupation simple ou double. 25 juin au 7 septembre '98. Sujet à la disponibilité.

Cuisines, restaurants et service aux chambres
Studios et suites d'une et de deux chambres
Gratuit pour les enfants de 18 ans et moins
Piscine et centre de forme physique

À deux pas de la colline parlementaire!

Ottawa (613) 782-2350 Canada et É-U: 1-800-267-3377 Fax: (613) 232-6962
Site Web: www.mintohotel.com Courriel électronique: mpsotel@minto.com
433, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1R 7Y1



LE DEVOIR

LE MONDE

REVUE DE PRESSE

Aux armes, citoyens!

Semaine délirante en France. La victoire au Mondial de soccer et les festivités de la fête nationale ont fait vibrer la fibre patriotique chez tous les Français qui n'ont pas raté une occasion d'entendre *La Marseillaise*. Un chercheur français s'interroge sur l'actualité de l'hymne national. Aux États-Unis, un universitaire rappelle que les Américains se méfient énormément de la politisation de la morale et de la religion. Enfin, un scientifique estime que l'explosion démographique de l'Afrique se déroule dans les plus mauvaises conditions.

Jocelyn Coulon
Le Devoir

Sous le titre provocateur *«Les fantômes de la Marseillaise»*, un professeur de philosophie, Joël Martine, s'interroge dans le quotidien *Liberation* sur la signification profonde des paroles du célèbre hymne national français. Celui-ci «n'est pas particulièrement pacifique, écrit-il. On s'est enthousiasmé de son bellicisme. On peut aussi le trouver intolérable, ou encore, l'excuser par de bonnes raisons historiques». Le chercheur rappelle en effet que l'hymne national, écrit en 1792, était avant tout «un appel à une guerre citoyenne de défense de l'indépendance nationale et de la liberté» alors que la France faisait face aux menées contre-révolutionnaires et aux agressions extérieures des ennemis de la révolution. Mais une phrase, «Qu'un sang impur abreuve nos sillons», se révèle particulièrement brutale, souligne l'auteur. «De quoi ce refrain est-il la métaphore? Les ennemis de la patrie porteraient-ils leur indignité jusque dans leur sang? Est-ce à dire que les patriotes auraient quant à eux le sang pur?»

Le professeur se demande «comment se fait-il que depuis deux cents ans le pays de Descartes et des Lumières puisse charrier un imaginaire aussi stupide dans les paroles sacrées de son hymne national?»

La presse



du monde

Il y a, bien entendu, des explications à ce chant guerrier, explications qu'on peut tirer de la psychanalyse. Et Martine d'analyser les vers les plus, disons, controversés de l'hymne, comme «Contre nous de la tyrannie l'étendard sanglant est levé» ou «Ils viennent jusque dans vos bras, Egorgés vos fils, vos compagnons!» Ces vers, écrit-il, sont aisément déchiffrables puisqu'ils font référence à la communauté nationale, au danger extérieur ou à la tyrannie politique, mais ils ont aussi un sens profond, caché, comme les ennemis qu'on transforme en bêtes, ce qui autorise à les saigner plus facilement.

Pour l'auteur, «il y aurait sans doute plus à dire sur l'image des sillons, terre à la fois blessée et ennoblie par le soc travaillé du laboureur. Mon intention n'est pas ici de mener très loin l'analyse, mais de rappeler qu'en deçà de ses significations politiques [...] La Marseillaise fonctionne sur le mode des fantômes archaïques, aussi violents qu'irrationnels». Si de pareils fantômes émanaient d'un individu, on lui conseillerait une psychanalyse, écrit Martine, qui se demande toutefois ce que les psychanalystes proposeraient «s'agissant d'une nation et de ses institutions». Il n'a pas de réponse à donner mais termine son texte sur quelques interrogations comme celles-ci: «Dans quelle mesure les individus adhèrent-ils aux mythes nationaux? S'agit-il d'une croyance profonde, pour laquelle vous seriez prêt à mourir ou à tuer? Voire d'un délire fantastique? Ou seulement d'un brave folklore ludique, comme dans les hymnes des supporters de football?»

Aux armes, citoyens!

Contrairement à une idée répandue, si les Américains sont très religieux, ils n'acceptent pas que des individus ou des groupes organisés politisent la morale et la religion. C'est du moins la conclusion que tire un spécialiste des comportements politiques de l'université de Boston, Alan Wolfe, qui a mené une longue enquête de quatre ans auprès de 200 familles, toutes races confondues, dans des banlieues sélectionnées selon des critères très précis en Géorgie, Californie, Oklahoma et dans le Massachusetts. Dans un entretien au quotidien *Le Monde*, le sociologue américain livre les principales découvertes de son enquête. En 1992, dit-il, Wolfe avait l'impression que le discours moralisateur et religieux de Pat Buchanan et de Newt Gingrich, de la Coalition chrétienne et des Promise Keepers dominait complètement l'arène politique et menaçait même de devenir le nouveau credo du Parti républicain. Pourtant, il constatait aussi que les gens auxquels il parlait ne partageaient pas ce discours. Il a donc cherché à y voir plus clair.

Résultat: «Il y a eu d'abord le retour de bâton sur le contrat avec l'Amérique de Newt Gingrich et la bataille budgétaire qui a provoqué la fermeture de l'administration», dit-il. *Ralph Reed* a ensuite quitté la *Christian Coalition* parce qu'il s'est rendu compte qu'il n'atteindrait pas les buts qu'il s'était fixés. Puis les organisations comme *Promise Keepers* (qui réunissaient des centaines de milliers d'hommes pour prier dans des stades) se sont mises à licencier leur personnel, et aujourd'hui, *Newt Gingrich* est obligé de se recentrer s'il veut se placer dans la course à la présidence. Cette débâcle politique fait dire à Wolfe que «les gens sont opposés à la politisation de la religion. Ils sont croyants, ils sont religieux, mais ils pensent que c'est leur affaire personnelle». En aucun cas les Américains ne voient dans la religion «un code de valeurs absolues auquel tout le monde doit se conformer».

L'étude de Wolfe porte aussi sur les conflits raciaux, la sexualité, les politiques sociales et la classe moyenne. Là encore, elle bouleverse les idées reçues sur les grandes batailles de société censées déchirer et balkaniser l'Amérique. «L'image qui s'en dégage est celle d'une Amérique très centrée, unie dans sa diversité, par un certain nombre de valeurs communes et encline à rejeter les extrêmes», écrit *Le Monde*.

Un nouveau fléau menace-t-il l'Afrique? Peut-être. Dans une opinion publiée par l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, le démographe Jacques Vallin écrit que l'Afrique aborde dans les plus mauvaises conditions sa présente explosion démographique. Selon toutes les prévisions, «les deux tiers des trois milliards d'individus qui naîtront au cours du prochain demi-siècle seront africains». La fécondité des Africains a tout de même commencé à diminuer. Mais au cours du prochain siècle, les Africains auront la pénible tâche de gérer la période de transition avant que leur démographie se stabilise. Et cette transition sera difficile. Contrairement à l'Asie et à l'Amérique latine qui ont profité des trente glorieuses pour atténuer les effets de leur croissance démographique, «l'Afrique est au contraire entrée dans cette phase décisive au pire moment, quand, dans les années quatre-vingt, elle subissait de plein fouet les conséquences de la crise économique». Villon plaide donc pour une aide économique importante afin «de créer sur ce continent des conditions de développement économique et social aptes à répondre aux besoins».

Boris 1^{er} enterre Nicolas II

«Nous sommes tous coupables», déclare le président à Saint-Petersbourg

La Russie a enterré hier à Saint-Petersbourg son dernier tsar, Nicolas II, exécuté il y a quatre-vingt ans par les communistes. «En rendant à la terre le corps des innocents tués, nous voulons expier les péchés de nos aïeux», a déclaré M. Eltsine à l'ouverture d'une cérémonie religieuse au cours de laquelle il a soigneusement évité de confirmer que les cercueils contenaient bien les restes de la famille impériale.

VÉRONIQUE SOULE
ENVOYÉE SPÉCIALE DE LIBÉRATION

Saint-Petersbourg — Midi, vendredi: trois coups de canon retentissent depuis la forteresse Pierre et Paul. Boris Eltsine, costume et cravate noirs, pénètre dans la cathédrale où sont exposés les cercueils du tsar Nicolas II et de sa famille, exécutés il y a 80 ans par les bolcheviks. Il fait alors un geste qui veut résumer tout le symbolisme de ces funérailles: le chef de l'État, ex-dignitaire communiste, serre la main du prince Nikolai Romanovitch, chef de la Maison Romanov.

D'abord assis au premier rang, Eltsine passe ensuite l'essentiel de la cérémonie debout, dominant la foule des invités de sa haute stature. Comme s'il voulait marquer ainsi sa présence. Pour le président, cette cérémonie est un moment capital: il s'agit pour lui de rester dans l'histoire comme celui qui a donné une sépulture digne au dernier des tsars et qui a réconcilié tout un peuple avec son passé.

«C'est un jour historique pour la Russie», commence-t-il en ouvrant la messe. En mettant en terre ces restes [les ossements des Romanov déterrés dans les années 70, ndr], nous voulons expier les péchés de nos ancêtres. Puis le chef de l'État parle des funérailles comme d'un grand moment «d'unité du peuple et de repentir de la faute commune».

La forteresse Pierre et Paul est étrangement vide. Pour des raisons de sécurité, l'accès a été interdit au public, et réservé aux invités et aux journalistes. La population de fait se retrouve exclue. Pour qu'elle puisse s'incliner sur les tombeaux impériaux, à partir de ce samedi, il est prévu d'ouvrir gratuitement la forteresse — en fait un musée payant — chaque jour de 18 à 20 heures.

«Nécessité politique et militaire»

Dans la cathédrale, quelque 200 personnes se pressent. Les descendants des Romanov sont venus en nombre d'Australie, des États-Unis, d'Europe. A leurs côtés, l'élite politique et culturelle russe, en bonne partie issue de la nomenclature communiste, est bien mieux représentée que prévu. Après les défections du Patriarche Alexis II et du président, on avait craint une désertion. Le revirement-surprise d'Eltsine a décidé bon nombre de députés et de gouverneurs à venir.

L'aurait-elle pu, il est peu probable que la population ait manifesté un grand enthousiasme. Pour beaucoup, Nicolas II, un piètre politicien au pouvoir en des temps difficiles — la Première Guerre mondiale et la guerre civile — garde une mauvaise image. Dans un sondage publié hier par un quotidien pétersbourgeois, 53 % des personnes interrogées considéraient l'exécution de la famille impériale comme une «nécessité du point de vue militaire et politique».

Les polémiques et les intrigues politiques qui ont marqué la préparation des funérailles n'ont certainement pas contribué à éclairer cette période-charnière de l'histoire russe. En fait aucun débat de fonds n'a eu lieu. L'événement a été accaparé par les politiques, préoccupés par des calculs à court terme. A ce petit jeu, Eltsine était donné gagnant par la plupart des analystes. Dans son discours à la cathédrale, le président a donné la mesure de ses talents byzantins. «Quelle virtuosité politique!», s'est même exclamé le commentateur-vedette de la télé NTV. Le président n'a pas une seule fois évoqué nommément les auteurs du massacre d'Iekaterinbourg, les bolcheviks qui ont fusillé la famille impériale et sa suite dans une cave avant de jeter les cadavres au fond d'une mine. «Ceux qui ont commis ce crime sont coupables», a déclaré le président.

Ceux qui, pendant des années, ont avalisé ce crime le sont



Dans les rues de Saint-Petersbourg, des Russes ont commémoré hier la mort, survenue il y a 80 ans jour pour jour, de la famille impériale en tenant des icônes et des portraits de Nicolas II et son épouse Alexandra Fyodorovna. Pour des raisons de sécurité, l'accès à la forteresse Pierre et Paul avait été interdit au public, et réservé aux invités et aux journalistes. Le peuple s'est ainsi retrouvé exclu des cérémonies officielles.

aussi», a ajouté l'homme qui, en tant que chef du PC de Sverdlovsk (ex-Iekaterinbourg), a fait dynamiter la maison ou était gardée la famille impériale. Puis d'enchaîner sur un saisisant raccourci: «Nous sommes tous coupables». Comme chaque fois qu'il s'exprime sur l'histoire récente, Eltsine entretient la confusion.

Silence sur l'authenticité des ossements et messe parallèle du Patriarche

Sur le point en débat — l'authenticité des ossements impériaux contestés par l'Église —, le président a aussi démontré toute son habileté. Pas une fois, il n'a explicitement confirmé que les petits cercueils de chêne — 1 mètre 20 chacun — contenaient bien les restes de la famille impériale. Une façon de ménager le Patriarche. Eltsine entretient avec lui les meilleurs rapports, mais ceux-ci ont été récemment ternis par des divergences sur les funérailles.

Alors que le Patriarche disait hier une messe parallèle, les prêtres délégués pour dire la messe de Saint-Petersbourg avaient pour consigne de ne pas prononcer les noms fatidiques, le doute subsistant sur les ossements. L'archiprêtre Boris Glebov a donc appelé à prier «pour les morts et les tortures pour la foi, dans les années de répression violente».

«Cela aurait pu être un événement d'une grande portée symbolique», regrette Mikhail Berg, journaliste et écrivain pétersbourgeois. Au lieu de cela, on a assisté à de sales jeux politiques sur les cercueils. Pour l'écrivain, la population globalement ne voit pas l'enjeu: «Une hausse de 1 % des retraites aurait plus d'impact». Pour Eltsine en revanche, l'intérêt est clair: «Lénine a massacré le tsar, Eltsine est celui qui l'a enterré».

D'autres affichaient hier leur satisfaction. «Après avoir nié pendant des décennies qu'il existait un passé impérial, on a enfin renoué les liens avec ce passé», se félicite Tatiana Karamitcheva, de l'Union de la noblesse de Saint-Petersbourg.

Elle se félicite de la venue d'Eltsine: «Sa présence rehausse le statut de cette cérémonie qui risquait d'être réduite à un événement pétersbourgeois.»

Le président syrien Hafez al-Assad en visite en France

Proche-Orient: Damas entrouvre la porte

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — La France et la Syrie se sont engagées hier à œuvrer ensemble pour débloquent les négociations de paix au Proche-Orient, et le président syrien Hafez al-Assad a entrouvert la porte à un projet franco-égyptien de conférence internationale pour la paix, au deuxième jour de sa visite à Paris.

De son côté, le président français Jacques Chirac a affirmé la volonté de la France et de la Syrie d'«associer [leurs] efforts» pour atteindre l'objectif d'«un Moyen-Orient pacifié», à l'issue d'un nouvel entretien à l'Élysée avec le président syrien au deuxième jour de sa visite d'État. «La Syrie est disposée à s'associer à de nouvelles initiatives pour la paix au Proche-Orient, à condition que cela soit en accord avec [ses] demandes fonda-

mentales», a déclaré après cet entretien M. Assad, qui continue à exiger d'Israël le retour du plateau du Golan.

Interrogé sur l'initiative franco-égyptienne visant à convoquer une «conférence des pays résolus à sauver la paix», il a estimé que «jusqu'à maintenant il n'y avait rien de concret» dans ce projet. Il n'a cependant pas exclu de s'y associer «quand les circonstances appropriées existeront».

«S'il y a une action pacifique [pour remettre en route le processus de paix], alors la Syrie sera présente», a-t-il ajouté. M. Chirac a rassuré son hôte syrien en réaffirmant que le principe de «l'échange de la terre contre la paix», à l'origine du processus de paix, «fondait depuis toujours la position de la France».

Ce principe avait été clairement énoncé lors de la conférence de Madrid en 1991 qui

avait lancé le processus de paix israélo-arabe auquel s'était notamment associée la Syrie. Ce processus est aujourd'hui moribond, et l'initiative lancée en mai à Paris par M. Chirac et le président égyptien Hosni Moubarak vise à donner un nouveau souffle à ce processus.

L'initiative franco-égyptienne prévoit une conférence en deux temps: d'abord une réunion de tous les pays concernés par le processus de paix (notamment les États-Unis, UE, Russie et Égypte), à laquelle se joindront ultérieurement les parties directement impliquées (Israël, Syrie, Liban et l'Autorité palestinienne). Cette initiative a été rejetée par Israël et accueillie tièdement par les États-Unis qui attendent toujours une réponse d'Israël à leurs propositions prévoyant un retrait de Tshal de 13,1% de la Cisjordanie.

Manifestation symbolique à Paris des Libanais «oubliés»

LE MONDE

Le drapeau rouge et blanc, frappé d'un cédre vert, flottait au-dessus d'une unique banderole: «Non à l'occupation syrienne du Liban!» Sur le parvis des Droits de l'homme, place du Trocadéro, à Paris, une petite centaine d'opposants libanais tenaient ainsi, jeudi soir, à «rappeler que nous existons».

Dans l'après-midi, le président syrien, Hafez El Assad, était arrivé dans la capitale et Jacques Chirac l'avait immédiatement reçu. «C'est la nouvelle réalpolitik de la France», Jacques Chirac est du côté des Arabes, nous le savons bien.» La pluie battan-

te ajoutait à la déception et permettait de trouver une raison à la faible participation. L'Île-de-France ne comporte-t-elle pas près de 75 000 Libanais?

Ces hommes et ces femmes en appelaient tous à l'opinion si prompt à les soutenir, il n'y a pas si longtemps. «Les droits de l'homme sont bafoués chez nous. On n'a pas le droit de s'opposer à ce gouvernement pétainiste, comme vous diriez.»

Les arguments sont les mêmes. «Notre pays est occupé aux trois quarts par l'armée syrienne, le reste par les Israéliens. Qu'ils partent tous. Alors notre patrie pourra être le maillon fort du retour à la paix au Moyen-Orient.»

Chrétiens ou laïcs, ce sont des fidèles du général en exil Michel Aoun ou de l'ex-président Béchar Gemayel. «Que la Syrie libère nos terres. Nous aurons des relations normales avec elle, amicales. Nous avons tant à partager», dit l'un d'eux. La plupart ont acquis la double nationalité en exil. Tous appartiennent à des associations qui se sont regroupées dans un Comité pour le Liban libre.

Pour eux, l'espoir subsiste. «Sur la montagne qui surplombe le fleuve Naher El Kaleb, sont accrochées quarante-trois plaques qui témoignent de quarante-trois envahisseurs passés, qui, tous, ont fini par abandonner nos terres. Un jour, la Syrie partira. L'épée ne coupe pas l'eau.»

Les Russes se sentent peu concernés

Moscou — Les Russes se sentent peu concernés par l'événement et, au-delà, par un hypothétique rétablissement de la monarchie hormis les monarchistes, les héritiers des Romanov, les hautes sphères de l'État et les médias. Le Centre russe d'étude de l'opinion publique, dirigé par Youri Levada, a plusieurs fois interrogé les Russes sur le sujet.

■ Comment réagit l'opinion devant cet événement?

Tout cela est un peu artificiel et, ces derniers temps, gonflé par les médias. La plupart des gens n'accordent pas d'importance à ces problèmes. Mais on vit dans un flou politique et certains — 10 % environ —, pensent que la monarchie peut encore sauver la Russie. Ce sont plutôt des jeunes que des vieux, ces derniers ayant été façonnés par l'idéologie soviétique. Mais les jeunes sont largement indéterminés, donc changeants. Monarchistes un jour, nazillons le lendemain, démocrates le jour suivant.

■ Quelle place le tsar Nicolas II occupe-t-il dans ce paysage?

On le perçoit comme une victime des bolcheviks, mais une victime parmi d'autres. En revanche, personne ou presque ne le perçoit comme un grand homme politique. Plutôt comme quelqu'un de faible, d'impressionnable qui n'a su ni garder ni réformer le pouvoir et l'a vidé de son sens.

■ Quelle attitude les Russes adoptent-ils vis-à-vis de l'enterrement des restes du tsar?

On a posé la question aux Moscovites. 61 % pensaient qu'il fallait enterrer les restes le plus vite possible, 15 % jugeaient qu'il valait mieux attendre. Les autres ne s'intéressent pas au problème et leur nombre est encore plus conséquent en province. Ce désintérêt est explicable: la tradition monarchiste a été rompue il y a bien longtemps maintenant. En France, le pays est républicain, mais les groupuscules monarchistes s'appuient sur une tradition. Ici, les associations de nobles sont récentes et un peu fabriquées, c'est un jeu.

Libération

Mandela souffle ses 80 bougies

Johannesburg (AFP) — Le président sud-africain Nelson Mandela, qui souffle aujourd'hui ses 80 bougies dit «se sentir sur un petit nuage» dans un entretien publié hier par le quotidien *Sowetan*. «Je me sens bien, très en forme. Bien sûr, je ne suis pas aussi vigoureux qu'un jeune homme mais je fais mes exercices tous les matins. Je me sens très bien, je me sens sur un petit nuage.»

La santé de M. Mandela, fragilisée par sa longue détention au bagne de Robben Island, l'a conduit ces derniers mois à ralentir ses activités officielles pour laisser les rênes du pays entre les mains du vice-président Thabo Mbeki.

Fêter 80 ans est un «événement qui m'encourage et m'inspire car tous les vœux m'aident à poursuivre la transformation» du pays, a-t-il dit avant de déclarer que «la vie allait continuer normalement».

«J'ai toujours dit qu'un homme seul ne pouvait résoudre tous les problèmes d'un pays ou du monde entier. En Afrique du Sud, c'est une organisation politique, le parti majoritaire qui a pour mission de résoudre les problèmes», a-t-il ajouté.

M. Mandela a refusé de démentir ou de confirmer les rumeurs sur son prochain mariage avec Graça Machel, la veuve du président mozambicain Samora, avec laquelle il file le parfait amour depuis plusieurs mois.

La presse sud-africaine affirme, gros titres à l'appui, que le chef de l'État a prévu de se marier aujourd'hui au cours d'une cérémonie privée à sa résidence de Johannesburg. La rumeur de son union circule régulièrement depuis qu'il a officialisé ses relations avec Graça, après avoir divorcé de la tumultueuse Winnie, sa deuxième épouse.

LE MONDE

Affaire Lewinsky

Les gardes du corps comparaissent

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — L'un des gardes du corps du président Bill Clinton, Larry Cockell, cité à comparaître hier devant un grand jury (chambre de mise en accusation) dans l'affaire Lewinsky, estime que la sécurité du chef de l'Etat est « compromise », selon son avocat.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, l'avocat John Kotelly a indiqué que son client estimait que « la sécurité [du président américain] était mise en péril » du fait du témoignage contraint de gardes du corps du président Bill Clinton dans l'affaire Lewinsky.

L'administration Clinton avait cherché à empêcher ces témoignages au nom de la sécurité du président des Etats-Unis, mais la Cour suprême a rejeté hier une demande en ce sens.

« C'est un agent des forces de l'ordre, il dira toute la vérité », a déclaré son avocat, qui a précisé que son client n'avait pas été appelé à témoigner hier mais qu'il le serait « probablement » la semaine prochaine.

Sept gardes du corps du président, dont Larry Cockell, avaient été cités à comparaître par le procureur indépendant Kenneth Starr, mais seuls trois ont effectivement témoigné hier après-midi, a-t-on indiqué de source judiciaire.

Mon client n'est pas « heureux » de devoir témoigner, a affirmé M. Kotelly. « Il a demandé à être affecté à d'autres fonctions parce qu'il sent qu'il ne peut prêter 100 % d'attention à son travail ».

Larry Cockell a été mis en disponibilité temporaire, avait confirmé auparavant le porte-parole de la présidence, Michael McCurry.

Interrogé pour savoir s'il était « loyal » au président, l'avocat a répondu : « Il est loyal à son travail, c'est un professionnel [...] mais quant à savoir s'il a une loyauté personnelle à l'égard du président, c'est non. Il est loyal à la fonction » de protéger le président, a-t-il dit.

M. Starr enquête sur des allégations de parjure et de subornation de témoins à l'encontre du président Clinton, en relation avec une liaison présumée qu'il aurait eue pendant un an et demi avec Monica Lewinsky.

EN BREF

Guatemala: l'Église accuse un garde du président Arzu

Guatemala (AFP) — Le Bureau des droits de l'homme de l'archevêché du Guatemala (ODHA) a dénoncé hier deux militaires, dont un membre de la sécurité du président Alvaro Arzu, comme étant impliqués dans l'assassinat, le 26 avril, de l'archevêque Juan Gerardi. Le coordinateur du projet pour la Recupération de la mémoire historique (REHMI), Edgar Gutierrez, a précisé que l'archevêché formaliserait son accusation devant le ministère public. M. Gutierrez a affirmé, sans donner aucun nom, que l'un des deux militaires impliqués « appartient à l'état-major présidentiel », chargé de la sécurité du président Arzu, tandis que l'autre est à la retraite mais « a occupé des postes importants ». L'évêque auxiliaire du diocèse de Guatemala, M^{re} Juan Gerardi, ardent défenseur des droits de l'homme, alors âgé de 75 ans, avait été battu à mort par des inconnus dans sa résidence de la paroisse de San Sebastian, à 300 mètres du Palais national, siège de la présidence. M^{re} Gerardi avait été évêque du Quiché, dans le nord du pays, une des régions les plus soumises à la répression de l'armée durant les années de guérilla. Son engagement en faveur des droits de l'homme lui avait valu l'inimitié des secteurs les plus conservateurs de l'armée et de l'oligarchie.

L'homme fort du Cambodge opéré d'une appendicite

Phnom Penh (AFP) — Le premier ministre et homme fort du Cambodge, Hun Sen, a été opéré d'une appendicite, à moins de dix jours des élections législatives cambodgiennes, a-t-on appris dans son entourage et de sources diplomatiques à Phnom Penh. Un haut conseiller du co-premier ministre a indiqué que celui-ci devrait se reposer au moins pendant une semaine. Les élections législatives, qui doivent décider de l'avenir du Cambodge au terme de la période intérimaire mise en place par l'ONU, auront lieu le 26 juillet. M. Hun Sen est le chef de file du Parti du Peuple Cambodgien (PPC), ex-parti communiste, qui contrôle l'essentiel de l'administration et des forces armées et de police. M. Hun Sen a gardé un profil bas pendant la campagne pour les élections, les premières depuis celles de 1993 sous contrôle de l'ONU.

L'autonomie, ça va, l'indépendance, pas question

Le premier ministre Tony Blair oppose un non catégorique aux souverainistes écossais

AGENCE FRANCE-PRESSE

Édimbourg — Le premier ministre britannique Tony Blair a balayé hier à Edimbourg toute idée d'indépendance de l'Écosse et lancé une attaque en règle contre le Parti nationaliste écossais (SNP), qui distille largement les travaillistes dans les sondages, à moins d'un an de l'élection du futur parlement autonome écossais.

M. Blair, architecte de l'autonomie accordée à l'Écosse, et dans une moindre mesure à l'Irlande du Nord et au Pays de Galles, s'est formellement opposé au séparatisme, le cheval de bataille du SNP.

« Les gens n'ont pas à choisir entre

être écossais et être britannique », a-t-il déclaré dans une interview à la BBC écossaise, avant sa visite à Edimbourg et Dundee, alors qu'un sondage publié le mois dernier indiquait que 52 % des 5 millions d'Écossais privilégiaient désormais l'indépendance.

Le premier ministre a présenté les élections pour la future assemblée autonome, prévues le 6 mai 1999, comme un choix entre une administration Labour « responsable » et des nationalistes qui veulent « arracher » l'Écosse du Royaume-Uni et la plonger dans « l'incertitude » et « l'instabilité ».

La visite du premier ministre intervient alors que les derniers sondages donnent 14 points d'avance au SNP

dans la région où le Labour avait fait une razzia lors des dernières élections législatives de mai 1997.

Si cette avance se concrétise lors du scrutin pour la nouvelle assemblée, le SNP serait le parti dominant mais ne bénéficierait pas d'une majorité absolue.

Tout en attaquant « l'incohérence politique et intellectuelle » du SNP, Tony Blair a insisté sur les promesses électorales tenues par le Labour concernant la décentralisation, l'éducation, la santé, le logement.

Selon Downing Street, Tony Blair devait aussi profiter de son voyage pour apporter son soutien au ministre britannique à l'Écosse Donald Dewar, officiellement candidat au

poste de premier ministre écossais.

M. Dewar a rappelé dans une interview à la BBC que cette assemblée disposerait de pouvoirs législatifs étendus (santé, éducation, culture, marge de manœuvre dans la fixation des impôts), mais pas d'une souveraineté absolue.

Les nationalistes ironisent

Le leader du SNP Alex Salmond a répondu à l'offensive gouvernementale par l'ironie. « S'ils [les travaillistes] doivent envoyer le grand-frère Blair vers le nord pour s'attaquer à nous, cela démontre que le parti est dominé par l'état-major londonien », a-t-il dit.

M. Salmond, qui a habilement exploité les affaires de corruption ayant

entaché récemment l'administration labour dans plusieurs villes écossaises, a estimé que les Écossais préféreraient « un parti d'Écosse » à « une succursale de Londres ».

Les aspirations à l'indépendance avaient été relancées par la victoire écrasante du oui au référendum sur l'autonomie de l'Écosse en septembre dernier, obtenu grâce à une alliance de Labour, du SNP et des libéraux démocrates (centre).

Pour certains journaux britanniques, Tony Blair a fait un dangereux pari en offrant la décentralisation aux Écossais, beaucoup d'entre eux considérant leur futur parlement comme un premier pas vers la séparation du reste du Royaume.



Calme plat hier dans les rues de Dili: les manifestations annoncées par les indépendantistes est-timorais n'ont pas eu lieu.

Les fêtes de «l'intégration»

Les Timorais sont restés à la maison

Dili (AFP) — L'armée, qui patrouillait en force hier dans les rues de la capitale est-timoraise, a dissuadé les habitants de sortir dans les rues alors que les autorités marquaient par une cérémonie formelle le 22^e anniversaire de «l'intégration» du territoire à l'Indonésie.

A la mi-journée, aucun signe des manifestations pro-indépendantistes annoncées n'avait été signalé dans la petite ville de bord de mer sillonnée par les camions militaires chargés de soldats indonésiens en tenue de combat.

La cérémonie officielle marquant «l'intégration» selon Jakarta, de l'ancienne colonie portugaise à l'Indonésie s'est déroulée dans le grand palais de style mauresque du gouverneur sous haute protection et devant des invités soigneusement filtrés.

« Tout le monde est resté à la maison », constate un chauffeur de taxi. 50 000 Indonésiens installés dans le territoire ont quitté ces derniers jours le Timor oriental de peur de violences.

La pédophilie dans la mire des policiers des Pays-Bas, d'Allemagne et de Belgique

AGENCE FRANCE-PRESSE

La Haye — Deux ans après le déclenchement en Belgique de l'affaire Dutroux, le fléau pédophile est de nouveau dans la ligne de mire des polices européennes, avec l'ouverture coup sur coup, aux Pays-Bas, en Belgique et en Allemagne d'enquêtes sur deux réseaux présumés d'ampleur internationale.

La police allemande a annoncé hier soir suivre une éventuelle piste en Allemagne dans l'affaire d'un réseau néerlandais de diffusion d'images pédophiles sur Internet découvert fin juin et a saisi des disquettes chez deux ressortissants allemands à Northheim (nord).

« Il s'agit de pornographie avec des enfants et de caractère particulièrement horrible », a déclaré le responsable de l'enquête, Hans Walter Ruestberg. L'Office fédéral allemand de police criminelle (BKA) vérifie si ces images correspondent à celles retrouvées aux Pays-Bas.

L'opération fait suite à l'annonce jeudi par la police néerlandaise de la saisie le 28 juin à Zandvoort (ouest des Pays-Bas) de milliers de photos pédophiles montrant des enfants « en très bas âge », au domicile d'un

Néerlandais d'origine allemande, Gerrit-Jan Ulrich, tué mi-juin en Italie.

De leur côté, la police et la justice belges ont indiqué hier sur la trace d'un présumé réseau de pédophilie touchant au moins la Belgique et le Portugal, après la saisie de clichés d'au moins 340 adolescents apparemment réalisés par un Flamand de 49 ans, Norbert D.R., originaire de Tamise (nord). Inculpé depuis plusieurs mois dans cette affaire et un temps incarcéré, le suspect est en liberté provisoire depuis mars 1998.

Les deux réseaux pédophiles présumés de Zandvoort et Tamise ont été en partie découverts par une association belge d'Anvers (nord), « Werkgroep Morkhoven », spécialisée depuis le début des années 90 dans la lutte contre les abus sexuels sur des mineurs.

Pour tenter de démêler l'écheveau du réseau «Ulrich», la police néerlandaise a décidé hier d'ouvrir une ligne téléphonique destinée à recueillir des témoignages. Pour les polices néerlandaise, belge et allemande, l'identification des éventuelles ramifications internationales des réseaux de Zandvoort et Tamise, objets de multiples rumeurs, s'annoncent comme le principal casse-tête.

L'affaire du sang contaminé en France

Laurent Fabius renvoyé devant le tribunal

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — L'ancien premier ministre socialiste Laurent Fabius, et deux autres ministres socialistes ont été renvoyés hier devant la Cour de justice de la République pour « homicides involontaires et atteintes involontaires à l'intégrité des personnes », dans l'affaire du sang contaminé.

M. Fabius, actuel président de l'Assemblée nationale, l'ex-ministre des Affaires sociales, Georgina Dufoux, et l'ex-secrétaire d'Etat à la Santé Edmond Hervé avaient été mis en examen (inculpés) en 1994 pour « complicité d'empoisonnement » par la commission d'instruction de cette cour. La qualification actuelle prise par cette commission est donc moins sévère pour les trois ministres.

Plus de 1200 hémophiles ont été infectés par du sang contaminé par le virus du sida avant la mise en place en 1985, jugée trop tardive, d'un test de dépistage pour les donneurs de sang. Plusieurs centaines d'entre eux sont morts.

Le procureur général près de la Cour de justice de la République Jean-François Burgelin avait requis le 11 juin 1998 un non-lieu en faveur de ces trois anciens ministres.

La Cour de justice de la République instruit et juge les crimes et délits commis par des ministres dans l'exercice de leurs fonctions.

La Cour de cassation, la plus haute instance judiciaire, avait affirmé début juillet que la transmission consciente du virus du sida, substance mortelle, ne pouvait constituer un crime d'empoisonnement que si une volonté de tuer était prouvée de la part de l'auteur.

« La seule connaissance du pouvoir mortel de la substance administrée ne suffit pas à caractériser l'intention homicide », a dit la cour.

L'affaire avait été révélée au début des années 1990 par un rapport officiel montrant que les principaux responsables de la santé publique avaient laissé en circulation jusqu'en septembre 1985 des lots sanguins non chauffés, alors que la contamination de ces produits par le virus du sida avait été signalée depuis décembre 1984.

Selon les victimes et leurs familles, le gouvernement se serait tu à l'époque pour retarder l'utilisation d'un test de dépistage, fabriqué par le laboratoire américain Abbott, afin de favoriser l'Institut Pasteur, organisme de recherche français qui tentait de mettre point son propre test.

Une trentaine de personnes, dont des médecins et des responsables de centres de transfusion sanguine, sont mises en cause dans ce dossier. L'ancien directeur du Centre national de transfusion sanguine, le D^r Michel Garretta, à déjà purgé une peine de quatre ans de prison.

La Cour de justice de la République a remplacé en 1993 la Haute Cour de justice qui depuis 1958 avait cette fonction, mais aussi celle de juger les présidents de la République pour « haute trahison ». De 1958 à 1993, aucun ministre n'a été traduit devant elle.

Le procès se déroulera comme devant une Cour d'assises. La Cour de justice de la République est composée de quinze membres: six députés, six sénateurs et trois magistrats de la Cour de cassation.

Vice-président Finances et Administration

La direction du Devoir recherche un Vice-président Finances et Administration. La personne choisie assumera la responsabilité de la direction de l'exploitation financière et saura optimiser le rendement du journal en respectant ses objectifs ainsi que les normes d'exploitation existantes.

Ce poste relève directement de la Directrice du journal, Lise Bissonnette, et son titulaire fait partie du comité de direction en plus de diriger l'ensemble des activités de trésorerie, de planification stratégique, de commercialisation, de ventes, de production, de distribution, de gestion des ressources humaines et des technologies de l'information.

Afin de relever ce défi, le candidat sera bien entendu membre d'un ordre professionnel, soit celui des CA, des CMA ou des CGA, et aura également une solide expérience de direction financière, idéalement au sein d'une maison d'édition ou de publications à grand tirage, ou de sociétés de services. Et puisque cette personne représentera Le Devoir auprès de différents intervenants, il serait primordial qu'elle s'identifie bien à la vocation de ce dernier et qu'elle ait des aptitudes marquées pour les communications orales et écrites. De plus, elle devra faire preuve d'une éthique sans reproche, d'une pensée stratégique, d'un sens aigu des affaires, et de qualités lui permettant de gérer l'innovation et l'atteinte des résultats.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à Mme Sylvie Bérubé, en prenant soin de mentionner la référence #18714. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue.

Brassard & Associés

Recherche de Cadres inc.

1155, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 3430

Montréal (Québec) H3B 3T3

Télécopieur : (514) 875-4205

Tél. : (514) 875-9123

Courriel : sberube@brassard.ca

VÊTEMENTS ITALIENS DE CHOIX POUR ELLE ET LUI

SOLDE SEMI-ANNUUEL

jusqu'à 60% de rabais sur toutes les collections PRINTEMPS/ÉTÉ 98

dolce & gabbana

CONSEILLERS • EXPERTS

277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de
Commerce Mondial
844-9125Centre de
Commerce Mondial
281-7999
5107, avenue du Parc
277-7558

É D I T O R I A L

Que veulent les Cris?

Michel Venne

Une seule question au grand chef cri Matthew Coon Come: à quoi sert-il de négocier avec vous si, de toute manière, même quand les discussions sont à peine entamées, vous vous adressez toujours aux tribunaux pour trancher le litige?

Le contraste est assez frappant. Le même jour, mercredi dernier, deux nouvelles. En Colombie-Britannique, les gouvernements provincial et fédéral concluent avec la nation Nisga'a un traité qui confère à une population de 5400 personnes une certaine autorité sur un territoire de 2000 kilomètres carrés. Pour le chef Joe Gosnell, ce traité est la preuve que les différends qui existent entre les peuples «peuvent être résolus autour d'une table de négociation». Pendant ce temps, à Montréal, le grand chef cri Matthew Coon Come est en conférence de presse pour annoncer une énième procédure judiciaire contre les gouvernements du Québec et du Canada et contre les 27 compagnies forestières qui œuvrent dans le Grand Nord québécois. Les Cris réclament en dommages des montants pouvant atteindre le milliard de dollars (car la réclamation inclut un montant de 200 \$ pour chaque arbre coupé depuis le 11 novembre 1975 sur le territoire que les Cris prétendent être le leur). Ils affirment que la pratique forestière en vigueur contrevient aux lois du Québec, qu'elle a été autorisée sans leur accord, sans étude d'impact environnemental et que la coupe de bois, que les Cris veulent faire cesser, empêche les Amérindiens de préserver leur mode de vie traditionnel fait de chasse, de pêche, de piégeage et de cueillette.

Le recours aux tribunaux est un droit légitime. Et il faut bien se rappeler que c'est à la suite de procédures judiciaires et l'obtention d'une injonction forçant l'arrêt des travaux du complexe hydro-électrique de la Baie-James que les gouvernements ont accepté de négocier et ont conclu avec les Cris, les Inuits et les Naskapis, en 1975, la Convention de la Baie-James. En outre, s'il est vrai que les compagnies forestières s'adonnent à la coupe à blanc et que les études d'impact prévues par la Loi n'ont pas été faites, voici un gouvernement pris en défaut et qui mériterait de l'être.

Sauf que cette poursuite est déposée à un drôle de moment, c'est-à-dire à peine trois mois après la signature, par M. Coon Come, d'une entente avec le gouvernement du Québec pour lancer des discussions concernant le développement économique des communautés cries. L'un des volets de cette entente concerne l'exploitation forestière, justement. Il est prévu que les parties vont discuter de «toutes les mesures susceptibles d'assurer le maintien du droit des Cris à la pratique des activités traditionnelles» ainsi que de «toutes les mesures visant à permettre aux communautés, corporations et individus cris de profiter des retombées économiques découlant des opérations industrielles ayant cours sur le territoire». La signature de l'entente était assortie du versement d'un montant de 15 millions de dollars pour financer certains projets de développement communautaire, incluant un montant spécifique de 200 000 \$ destiné à cinq communautés cries pour rechercher, conjointement avec Québec, des solutions aux problèmes que peuvent occasionner les activités d'aménagement forestier sur le territoire de la Baie-James. En conférence de presse, M. Coon Come disait avoir épuisé sa réserve de patience envers le gouvernement pour justifier l'action en justice. Sa réserve de patience devait déjà être passablement à sec pour envoyer par la tête de l'État et des entreprises concernées une massue d'un milliard de dollars

trois mois seulement après la signature, le 27 mars 1998, de l'entente qui permettait d'encadrer les discussions. Et la chance au coureur?

Par-dessus le marché, cette poursuite survient à peine un an après que le premier ministre Lucien Bouchard se soit rendu lui-même à Waswanipi, une communauté située à 300 kilomètres au nord de Val-d'Or, pour inaugurer un nouveau complexe de sciage. L'usine employait à ce moment-là 70 Cris. Elle est exploitée par une société mixte, dont le partenaire majoritaire, Mishtuk Corporation, appartient majoritairement à des Cris. En somme, nous avons des Cris qui exploitent la forêt mais qui réclament des centaines de millions de dollars aux autres qui font comme eux parce que les autres, soi-disant, seraient en train de détruire leur territoire de chasse. D'où vient-il le bois coupé dans cette scierie de Waswanipi? D'ailleurs, l'une des entreprises visées par la poursuite est le partenaire des Cris dans la nouvelle usine, Domtar. Le monde à l'envers.

Eux-mêmes exploitent la forêt du Grand Nord mais réclament en dommages des milliards aux autres qui le font

Il faut se placer dans la peau des représentants du gouvernement du Québec qui discutent avec les Cris des questions liées à l'exploitation forestière. Doivent-ils continuer ou attendre la décision du tribunal? Les Cris ont déjà engagé, le 30 décembre 1996, une autre procédure par laquelle ils réclament entre 2,5 et 10 milliards de dollars aux gouvernements en compensation pour de soi-disant accrocs à l'application de la Convention de la Baie-James. Dix milliards, c'est un million de dollars par Cri. Comment, avec de telles épées de damoclès au-dessus de la tête, évaluer la bonne foi des vis-à-vis autochtones? Surtout que l'objectif réel des Cris n'est pas toujours évident.

Ces poursuites font-elles partie des campagnes de propagande menées à l'étranger pour détruire la réputation du Québec? Dans son communiqué de presse, le grand conseil compare l'étendue du territoire exploité par une compagnie forestière à celle de l'État américain du Connecticut... Ou plus généralement, cette procédure s'inscrit-elle parmi celles entamées, autant dans l'est que dans l'ouest du pays, par des Amérindiens, pour faire reconnaître des titres de propriété sur des territoires desquels ils veulent prélever à leur guise la ressource, comme si ces terres leur appartenaient et que l'État ne pourrait y exercer sa souveraineté.

Ces procédures, pourtant, paraissent vouées à des résultats plus que mitigés. Dans son dernier jugement important en matière autochtone, la cause Delgamuukw, que les chefs amérindiens brandissent comme une victoire, la Cour suprême du Canada reconnaît l'existence en droit canadien d'un titre aborigène mais pour aussitôt en limiter considérablement la portée, notamment en reconnaissant à l'État le droit de porter atteinte au titre aborigène si cette atteinte est justifiée par un objectif sérieux et réel. La Cour reconnaît un éventail large d'objectifs qui peuvent justifier l'atteinte au titre aborigène, incluant l'extension de la foresterie, précise d'ailleurs le juge en chef Antonio Lamer. D'ailleurs, encore faut-il que ce titre existe. Or les Cris y ont renoncé en signant la Convention de la Baie-James. Quoi qu'il en soit, l'honorable juge Lamer exhorte les nations autochtones et les gouvernements, en conclusion de ses motifs, de donner la préférence aux règlements négociés plutôt qu'aux requêtes judiciaires, afin de «concilier la préexistence des sociétés autochtones avec la souveraineté de Sa Majesté». «Il faut se rendre à l'évidence», écrit-il, «nous sommes tous ici pour y rester.»

L E T T R E S

Le paludisme au Tiers-Monde

Lettre à la ministre Diane Marleau

Lors de vos voyages dans les pays du Tiers-Monde, la question n'est pas tellement de savoir qu'elle mouche vous a piqué. Il importe davantage de savoir si la mouche en question n'était pas plutôt un moustique et, le cas échéant, de déterminer son sexe. Car, s'il s'agit d'un moustique et d'une femelle, vous pourriez alors avoir lieu de vous inquiéter.

En effet, dans plus de 90 pays englobant quelque 40 % de l'humanité, la femelle du moustique anophèle est le principal vecteur du paludisme, l'une des maladies les plus dévastatrices et débilantes de la planète: chaque année le paludisme fait quelque deux millions de victimes, dont un million d'enfants et 90 % des victimes se retrouvent en Afrique subsaharienne.

L'impact dévastateur de cette maladie se fait également sentir sur le plan économique. On estime que le paludisme coûte quelque trois milliards annuellement aux économies africaines; dans certains pays les plus pauvres, la lutte au paludisme draine jusqu'à 40 % des maigres ressources disponibles pour les programmes de santé publique.

Et pourtant le paludisme pourrait être éradiqué assez facilement et à relativement faible coût. L'Organisation mondiale de la santé (OMS), à laquelle participe le Canada, a déci-

dé de s'attaquer de façon énergique à ce mortel fléau. Pour pallier au coût relativement élevé et à l'efficacité peu satisfaisante des médicaments préventifs, l'OMS a mis au point un ensemble de mesures alternatives efficaces et relativement peu coûteuses: épandage de larvicides et réduction des plans d'eau stagnante où ils se reproduisent; des suppléments alimentaires en zinc et vitamine A qui accroissent la résistance des enfants; utilisation généralisée de la nuit de moustiquaires traitées à l'insecticide (L'expérience a démontré que cette pratique peut réduire la mortalité de 15 % à 35 % chez les enfants. Coût unitaire: 1 \$!); programmes d'éducation sanitaire; accroissement de la recherche pour mettre au point des médicaments antipaludéens alternatifs à la fois efficaces et non toxiques.

Le succès de l'initiative de l'OMS dépend cependant de l'appui de ses membres. Le Canada est au rang des nombreux pays qui n'ont pas encore répondu à l'appel de l'OMS. Cette conjoncture constitue une excellente occasion pour le Canada de faire preuve de leadership sur le plan international.

Laurier Trahan
Hull, le 13 juillet 1998

Le Canada et la lutte contre le paludisme

Ces jours-ci, je n'ai que des félicita-

tions pour la ministre de la Francophonie et du Développement international, Diane Marleau, qui a annoncé en mai dernier une nouvelle initiative canadienne d'immunisation internationale de 50 millions. Nul doute que ce nouveau programme de cinq ans contribuera à sauver la vie de milliers d'enfants dans le monde. (...)

Toutefois, sur le front de la lutte contre le paludisme (ou malaria), les progrès sont plus lents. (...) En 1996, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) lançait une campagne de prévention qui vise en cinq ans à faire diminuer de moitié la mortalité infantile imputable au paludisme, et ce grâce à des moyens peu coûteux (...).

L'expérience canadienne dans le financement des programmes d'immunisation a démontré qu'avec peu de moyens, on pouvait obtenir des résultats remarquables dans le domaine de la prévention des maladies infectieuses. Des résultats aussi encourageants peuvent également être obtenus dans la lutte contre le paludisme. Comme le budget de l'aide étrangère canadienne a augmenté de 90 millions de dollars en 1998, le Canada peut se permettre d'allouer des fonds à cette fin. La vie de 500 000 enfants est un argument assez convainquant pour inciter le gouvernement canadien à délier davantage les cordons de la bourse.

Pierre Dorais
Hull, Québec

UNCLE BILL...



GARVOTTE

REPRISÉ

O P I N I O N

Refus global: occultation ou révision?

GINETTE MICHAUD
Professeur agrégé
au département d'études françaises
de l'Université de MontréalGILLES LAPOINTE
Professeur associé
au département d'histoire de l'art et
coordonnateur à la famille des arts
de l'Université du Québec à Montréal

Les auteurs ont récemment préparé la livraison double de la revue *Études françaises*, consacrée à l'automatisme en mouvement.

Dans son texte «Quand le culte occulte» paru dans *Le Devoir* le 8 juillet dernier, le professeur Philippe Dubé évoque «l'urgence de réinscrire le Refus global dans la séquence d'un mouvement amorcé bien avant sa publication». Que *Refus global* n'ait pas été un événement spontané, c'est l'évidence même, et on s'étonne qu'une telle prémisses puisse servir de fondement à une argumentation en tant soit peu sérieuse et informée aujourd'hui. Si, comme l'écrit lui-même le professeur Dubé, il n'est point besoin «d'épiloguer sur le sujet» — et il cite plusieurs travaux d'historiens de l'art qui ont battu en brèche ce cliché depuis longtemps —, on peut se demander quel est le véritable objectif visé par ce texte. Il nous apparaît clairement, en lisant *Prisme d'Yeux* qui accompagne l'article, qu'il s'agit d'abord et avant tout de redorer le blason de ce manifeste en l'opposant à *Refus global*. Par ailleurs, on ne lit pas sans malaise certaines insinuations relatives au milieu de l'art de Montréal et de Québec. Affirmer qu'on fait peu de cas de *Prisme d'Yeux* en raison de la provenance de ses signataires est non seulement un argument fallacieux, mais révélateur d'une rivalité ancienne qu'on croyait disparue.

Mais de manière plus essentielle, c'est à l'argument révisionniste qui soutient ce texte que nous nous opposons: il est tout simplement faux de prétendre, comme le fait Philippe Dubé, que «l'essentiel des prises de position des amis de Pellan restent fondamentalement les mêmes que celles de Borduas et de ses disciples, si l'on exclut les finasseries idéologiques et les nuances sémantiques» (ici la polémique rentrée se fait plus claire).

La stratégie du professeur Dubé exige une réponse sur plusieurs plans à la fois. D'abord, il est nécessaire de préciser le contexte et de rappeler qu'il a été démontré par Jean Fissette dans les *Écrits 1* de Paul-Émile Borduas (PUM, 1998) que *Prisme d'Yeux* ne «devance» pas tant *Refus global* de plusieurs mois comme le dit l'auteur, ce qui revient à lui donner une antériorité et une portée exagérée, qu'il ne répond à un autre texte de Borduas intitulé «Parlons un peu peinture». Les correspondances, appels et échos entre les deux textes sont clairement établis, et on n'y reviendra pas. Ensuite, il n'est que de lire *Prisme d'Yeux* pour voir qu'il ne fait pas le poids avec le *Refus global*, tant sur le plan des idées que de celui de sa rhétorique, et plus encore de ses retombées et de ses conséquences. Les deux textes ne sauraient être posés comme équivalents, comme le souhaiterait le professeur Dubé lorsqu'il écrit que «les deux groupes cherchent, somme toute, l'émancipation de l'expression artistique enfin délivrée de tout fixisme dont l'art québécois semblait être atteint et, par des notes différentes, ils deviennent au bout du compte complémentaires». Cette complémentarité supposée est à nos yeux abusive et elle inquiète de la part d'un professeur agrégé d'histoire, par le syncrétisme qui consiste à assimiler l'un et l'autre groupes. Or, encore une fois, il n'est que de lire

pour s'apercevoir que *Prisme d'Yeux* et *Refus global*, si on tient à les comparer, s'opposent, sans réconciliation possible, sur plusieurs points capitaux. Le plus frappant de ces traits réside dans le fait que *Prisme d'Yeux* plaide à plusieurs reprises en faveur d'une peinture traditionnelle, une «pure peinture» qui se veut «libérée de toute contingence de temps et de lieu, d'idéologie restrictive et conçue en dehors de toute ingérence littéraire, politique, philosophique ou autre qui pourrait adoucir l'expression et compromettre sa pureté». Cette «peinture pure» est on ne peut plus éloignée des positions revendiquées dans *Refus global* où il ne saurait être question d'un «cantonement dans la seule bourgeoisie plastique». La force de *Refus global* — et c'est la raison pour laquelle cette commémoration a toujours un sens aujourd'hui — réside précisément dans sa volonté d'ouvrir et d'articuler le débat esthétique aux enjeux sociopolitiques et culturels les plus vivants de la société québécoise. Par ailleurs, on ne saurait réduire sans une intention mauvaise *Refus global* à des «finasseries idéologiques et nuances sémantiques» (quelle curieuse idée d'ailleurs de reprocher à un manifeste de pécher par excès de «nuances sémantiques»...)

Le texte du professeur Dubé tombe dans le travers qu'il voulait dénoncer et, sous couvert d'objectivité, «tire à bout portant et à gros boulets sur des évidences». Prétendre que *Prisme d'Yeux* et *Refus global* sont, «au bout du compte», complémentaires ressemble à s'y méprendre à un nouveau règlement de comptes dont le *Refus global* devait faire les frais. Lise Bissonnette avait raison de dénoncer le révisionnisme historique qui tend à corriger, réduire, banaliser l'événement que fut en 1948 *Refus global*. Le jugement posé par le professeur Dubé en est, hélas, une éloquente illustration.

À P R O P O S

... des entreprises qui font faillite

En 1993, environ 3700 sociétés (dont le passif s'élevait à 4,1 milliards) ont déclaré faillite. Une bonne part des fonds engloutis dans les faillites sont prêtés par les banques canadiennes, les plus importants créanciers des entreprises du pays. La moitié des entreprises qui déclarent faillite comptent de 1 à 9 employés au moment où elles ferment leurs portes.

De 1992 à 1996, les faillites de société ne représentaient que 28 % des faillites d'entreprise mais environ 65 % du passif total des entreprises en faillite. Le passif moyen d'une société en faillite s'élevait à 1,3 million, cinq fois plus que celui des autres entreprises (260 000 \$).

Entre 1985 et 1995, le nombre de faillites a presque dou-

blé, alors que le nombre d'entreprises s'est accru de moitié seulement.

Les jeunes entreprises et celles de petite taille sont les plus à risque. Cela tient en bonne partie au manque d'expérience et de savoir-faire de leurs chefs. Plus de la moitié des entreprises qui disparaissent durant leur première décennie ne franchissent jamais le cap des deux ans. Plus de la moitié des entreprises les plus jeunes (moins de cinq ans) sont dirigées par une personne ayant moins de cinq années d'expérience en gestion.

L'Emploi et le revenu en perspective, Statistique Canada, printemps 1998

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN ROBERT SANSAFAÇON

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E B O I S

IDÉES

Cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

La censure, une routine comme les autres au Vietnam

La méfiance et la peur envers les «idées malsaines provenant de l'étranger» sont érigées en système

VINCENT BOUCHARD

L'auteur a été coopérant volontaire pour le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) dans le sud du Vietnam de mars 1997 à mars 1998.

Le magazine *L'actualité* traitait récemment de la liberté «surveillée» des journalistes vietnamiens. Mais qu'en est-il du citoyen ordinaire, de M. Tout-le-monde, et des étrangers? A Hô Chi Minh Ville (ex-Saïgon), des Vietnamiens font la file quotidiennement pour faire inspecter des colis en partance pour l'étranger, ou provenant de l'étranger. Et comme pour d'autres aspects irritants du communisme vietnamien, ils s'y sont habitués.

Dans la ville de l'oncle Hô, à Hô Chi Minh Ville, une adresse est bien connue des Vietnamiens qui ont de la famille à l'étranger. C'est le 232, rue Vo Thi Sau, nom d'une jeune révolutionnaire tuée à l'âge de seize ans par les Français, lors de la première guerre d'Indochine (1946-54). Cette adresse abrite une succursale du département de la culture et de l'information, euphémisme boisé (langue de bois), désignant en fait le département de la censure. Livres, cassettes, vidéocassettes, disquettes, CD-ROM et autres médiums potentiellement anti-révolutionnaires sont passés au crible par des employés chevronnés, qui affichent une étonnante «camaraderie». Tout matériel suspect doit être inspecté, à l'entrée comme à la sortie du pays.

La première fois que je suis allé là-bas, en mars 1998, je me suis muni de la plus puissante arme pour la circonstance: le sourire. J'avais une boîte contenant près d'un centaine de livres, la plupart des romans en langue française et anglaise, quelques livres d'histoire, des biographies, des ouvrages scientifiques et quelques recueils de légendes et de poésie vietnamiennes. Lorsque j'ai montré mes livres à la camarade du premier guichet de service, elle m'a recommandé de dresser une liste exhaustive de ces derniers. On n'exigeait donc pas de voir les livres. J'ai souri, et je me suis mis tout de suite à l'ouvrage, sur place, en griffonnant dans un

carpet les titres et les auteurs de mes quelque quatre-vingt-seize bouquins. Après un peu plus d'une heure de transcription, sous les yeux curieux des Vietnamiens, j'ai déposé ma liste au premier guichet et suis reparti avec un reçu. L'opération de censure allait prendre trois jours, tout ça pour rapporter mes livres... au Canada.

Au retour, on m'a annoncé qu'aucun de mes livres n'était confisqué et que je devais payer 20 000 dong (2,25 \$) pour le «service» rendu. Aucun de mes ouvrages n'était clairement anticomuniste, ce qui annulait toutes mes chances d'être un jour engagé par la CIA. Cependant, mes «saines» habitudes de lecture me vaudraient peut-être plusieurs nouveaux amis en France, dont Robert Hue. Quoi qu'il en soit, ce cirque de la censure m'a paru bien ridicule. Et je me suis mis à réfléchir sur les motifs d'une telle méfiance envers un Canadien inoffensif travaillant pour une organisation humanitaire. At-on peur que des livres «malsains» se retrouvent entre les mains de Vietnamiens vivant à l'étranger, les fameux Viêt Kieu? Peut-être. Ces derniers ont un pouvoir financier et un nouveau bagage idéologique qui attirent certains membres de leur famille vers d'autres cieux. Mais une raison encore plus plausible m'a traversé l'esprit: l'argent. Par exemple, la censure d'une vidéocassette coûte 15 000 dong (presque 2 \$) à tout Vietnamien, à l'entrée comme à la sortie du pays. Ajoutons à cela les cassettes audio, les livres, ou tout autre objet douteux, et on arrive au constat que ce vaudeville doit rapporter quelques millions de dong au gouvernement vietnamien.

C'est ainsi qu'à chaque jour, les camarades de la rue Vo Thi Sau visionnent avec zèle des réunions de famille, les premiers pas d'un bébé, des mariages, des funérailles, ou tout autre événement méritant d'être filmé et envoyé au delà du Pacifique. Et on peut supposer qu'à chaque vidéocassette, ces derniers doivent espérer entendre un propos antirévolutionnaire, livré avec ferveur, après l'ingestion abusive d'alcool de riz... ou à jeun. S'ils ont le bonheur de prendre quelqu'un en défaut, on peut supposer qu'ils auront droit à une récompense. Quant au faufit, peut-être aura-t-il à payer un supplément sur sa vidéocassette «malsaine». Bienvenue au Vietnam, pays du dualisme bon-mauvais et de l'idéologie marxiste-léniniste, où on passe à la censure comme on fait son épicerie.



RICHARD VOGEL REUTERS

Bien que le problème du travail des enfants n'ait pas l'ampleur qu'il a atteinte dans des pays voisins comme la Birmanie ou la Thaïlande, plusieurs enfants vietnamiens doivent travailler, souvent dans des conditions très difficiles, pour venir en aide à leurs parents.

Un «boulier patriotique» où les perdants sont très nombreux

Vous trouvez que les recensements de Statistique Canada représentent une invasion éhontée de votre vie privée? Que diriez-vous d'une méthode de classement qui vous assignerait une «valeur» de 1 à 12, selon vos allégeances politiques passées? Au Vietnam, cette pratique est confirmée par des citoyens de Can Tho et de Ho Chi Minh Ville, de même que par des professeurs étrangers travaillant là-bas.

En matière de ségrégation sociale, les Vietnamiens n'ont rien à envier aux Indiens. En effet, au Vietnam, le gouvernement note ses citoyens sur une échelle de 1 à 12, selon leur passé politique et autres variables cruciales, comme l'ethnie et les antécédents familiaux. Cette inraisemblable pratique a été constatée par des enseignants étrangers, qui ont remarqué un chiffre de 1 à 12, à côté du nom, sur des listes d'étudiants. Plus on s'approche du 12, plus la vie est difficile. D'ailleurs, j'ai connu un n° 10, dont le père a fait les camps de rééducation après la capitulation de Saïgon en

1975. La classification influencerait, entre autres, l'entrée à l'université, l'obtention de bourses pour étudier à l'étranger, l'accès à des emplois du secteur public, mais aussi du secteur privé. Le passé militaire, et par le fait même politique, semble être la pièce maîtresse de cette classification, qu'on pourrait qualifier de «baromètre patriotique». Le système favorise donc largement les Vietnamiens du Nord, car ces derniers ont beaucoup moins de chances d'avoir combattu aux côtés des Américains pendant la guerre.

Dans cette justice saugrenue, les chiffres représentent les jurés, alors que le juge reste bien caché. C'est le «Grand Frère» qui distribue aux membres de sa famille un nombre révélateur. Cette gigantesque loterie nationale, qui fait peu de gagnants, influence quotidiennement la vie sociale des Vietnamiens, surtout dans le sud du pays. Et contrairement aux autres loteries, celle-ci est obligatoire. Tout le monde espère une numérologie favorable, qui échappe pourtant à leur contrôle. Ce chiffrage, qu'on réserve généralement au bétail, rappelle

le classement pratiqué au Cambodge lors de la prise de pouvoir par Pol Pot en 1975. Les «70» désignaient la classe paysanne, révolutionnaires précoces, alors que tous les autres citoyens étaient rangés dans la catégorie des «75», convertis sur le tard, et de force, à la cause révolutionnaire.

Il ne fait aucun doute que la pratique existe au Vietnam. Cependant, il s'avère difficile d'en apprécier le fonctionnement intime, de même que l'étendue. Toute tentative dans ce sens, de la part d'une organisation internationale quelconque, serait certainement qualifiée d'ingérence. En attendant, les citoyens vietnamiens doivent espérer d'être perçus comme de bons apôtres par les autorités. Et si ce n'est pas le cas, ils pourront se plaindre, en privé, que le gouvernement à leur numéro. Le boulier automatique gouvernemental est prêt, il se met à tourner, les boules s'entrechoquent vigoureusement, votre numéro vient d'être tiré. Est-ce un six ou un neuf? Attention, la différence peut vouloir dire un avenir meilleur.

Vincent Bouchard



ANDY SOLOMAN REUTERS

Le Van Khoi, 85 ans, est un des derniers Vietnamiens à parler la langue des anciens colonisateurs français, qui ont quitté le pays il y a plus de trente ans. On le voit ici en train d'attendre la visite de patients dans son bureau de médecine traditionnelle vietnamienne, tout près du lac Hoan Kiem, près de Hanoï.

Au Québec, le droit à la vie privée d'une personne est «transmissible» à ses descendants depuis 1994

Le tombeau est d'argent, le silence est d'or

La vie privée ne peut se définir sans égard aux exigences de la vie sociale

PIERRE TRUDEL

Professeur en droit de l'information et du commerce électronique au Centre de recherche en droit public à la faculté de droit de l'Université de Montréal

À u cours des récents mois, plusieurs événements sont venus mettre en lumière certaines carences dans les approches retenues au Québec afin d'assurer un équilibre entre la protection de la vie privée et l'exercice des autres droits fondamentaux. Les dispositions du Code civil au sujet de la protection de la vie privée laissent peu de place à l'exercice des autres droits fondamentaux et des activités à caractère collectif comme celles qui consistent à rendre compte de l'actualité ou des événements historiques.

Le législateur québécois a choisi de conférer au droit à la vie privée un caractère de transmissibilité. Le second alinéa de l'article 35 du Code civil précise que nulle atteinte ne peut être portée au droit à la vie privée d'une personne «sans que celle-ci ou ses héritiers y consentent» ou sans que la loi l'autorise. L'interdiction de porter atteinte à la vie privée cesse donc lorsque l'intéressé a consenti à une telle atteinte. Ce droit de consentir à une atteinte à la vie privée d'un défunt est même reconnu à ses héritiers. C'est un changement de cap important par rapport à l'ampleur qu'avait le droit à la vie privée lors de l'adoption de cette disposition en 1994. Avant cette date, le droit à la vie privée mourait avec son titulaire.

La transmissibilité du droit à la vie privée constitue une innovation qui étend le champ de la vie privée au delà de ce qui est nécessaire pour protéger la dignité des personnes. La nature du droit à la vie privée s'oppose normalement à ce qu'il passe aux héritiers car c'est un droit attaché à la personne se fondant sur un souci de garantir le respect de son intimité. Lorsque la personne meurt, elle n'a plus d'intimité à protéger; d'autres valeurs prennent alors le dessus. Avant l'adoption de ces dispositions du code québécois, et dans la plupart des autres pays démocratiques, on convenait qu'avec la mort, il n'y

avait plus lieu de protéger l'intimité du défunt mais il fallait plutôt veiller à ce que la vie privée de ses proches restés de ce monde continue de recevoir une protection. Après le décès d'une personne, les impératifs liés à l'histoire et à la préservation de la mémoire l'emportent sur la protection de la zone d'intimité du disparu. En rompant cet équilibre qui prévalait dans notre droit, le législateur a brisé l'équilibre qui doit exister entre le droit à la vie privée et les autres valeurs qui contribuent à la préservation des conditions essentielles aux échanges dans une démocratie.

Peut-être faut-il mettre cette exagération sur le compte d'une certaine hystérie, à mon sens largement exagérée, au sujet des périls qui menacent la vie privée. Mais le droit à la vie privée, la liberté de la presse et les autres droits de la personne sont des composantes également importantes des libertés et de la dignité humaine. Toutes sont nécessaires à l'existence d'un état de liberté et de dignité. Elles sont inhérentes à l'existence d'une société régie par le droit. En se mettant à privilégier un de ces droits et en ne laissant qu'une part congrue aux autres droits, comme on a choisi de le faire au Québec, on accroît le risque d'effets pervers comme ceux que l'on commence à constater. Ainsi, est-il normal que les héritiers d'une personne ayant joué un rôle historique majeur aient un droit de veto sur ce que l'on peut écrire à son sujet?

Déterminer ce qui doit être protégé au titre de la vie privée et ce qui doit circuler au nom de la liberté d'information demeure toujours une tâche difficile. Mais il y a dans la notion même de vie privée, telle que développée par les tribunaux et les auteurs en France (d'où notre droit s'inspire sur ce point), et dans une moindre mesure au Québec, les concepts permettant d'opérer ce difficile départage entre ce qui doit rester caché et ce qui peut être diffusé.

D'abord, nous avons tous une vie privée et une vie publique. C'est une évidence dont on tarde à faire découler des conséquences au plan du droit à la vie privée. Tout n'est pas vie privée lorsqu'il s'agit d'information relative aux personnes. Si l'on s'accorde pour reconnaître que tou-

te personne doit pouvoir soustraire sa vie privée aux ingérences et aux divulgations, on convient que la vie publique doit être ouverte et transparente. Comme nous vivons en société, il est des aspects de notre vie qui ont un caractère public tandis qu'il y a certains types de renseignements référant à des aspects de la vie d'une personne qui sont inclus dans le «domaine» de la vie privée. La jurisprudence québécoise a énuméré plusieurs éléments de la vie d'une personne qui sont fréquemment rattachés à la sphère privée: l'intimité de son foyer, ses origines raciales, son état de santé, son anatomie et son intimité corporelle, sa vie conjugale, familiale et amoureuse, ses opinions politiques, philosophiques ou religieuses et l'orientation sexuelle.

Mais la protection accordée à la vie privée varie en fonction de certains facteurs. Ce qui est aujourd'hui réputé faire partie du domaine de la vie privée d'une personne pourrait devenir, au fil des ans ou suivant un changement dans les mœurs, une information d'intérêt public. Ainsi, il y a deux décennies, la violence conjugale était considérée comme relevant de la vie privée; aujourd'hui, on convient aisément que cela relève de l'intérêt public. C'est que le champ de la vie privée varie en fonction des mentalités de chaque époque.

Le champ de protection de la vie privée varie aussi en fonction des personnes. Comme les personnes ne jouent pas toutes le même rôle dans la société, ce qui est une information assimilable à un aspect de la vie privée pour l'une ne sera pas forcément pour l'autre. En ignorant cela, on accroît le risque de prohiber la circulation de renseignements qui sont pourtant revêtus d'un intérêt public manifeste. Dans les sociétés démocratiques, on reconnaît que l'intérêt légitime du public à être informé est l'une des valeurs fondamentales permettant la délimitation du droit à la vie privée. C'est pourquoi on considère que le domaine de la vie privée des personnes qui doivent représenter la collectivité et gérer les fonds publics est moins grand que celui du simple citoyen. En raison de la nature de leur participation aux activités de la société, les renseignements relatifs à certains aspects de la vie de certains individus n'entrent pas d'emblée dans le domaine de leur vie privée, le public ayant un intérêt légitime à en être infor-

mé. Ainsi, on a traditionnellement postulé que lorsqu'une personne meurt, l'intérêt à écrire l'histoire et à rendre compte de ce qu'elle a accompli l'emporte sur son droit à l'intimité. C'est ce sage équilibre qui est rompu dans l'actuelle législation québécoise et qu'il importe de rétablir.

Pour aider à apprécier l'intérêt public, les tribunaux ont dégagé le standard de l'expectative légitime de vie privée. Ce standard fait référence aux circonstances dans lesquelles se trouve une personne. Il contribue à délimiter le domaine de la vie privée en fonction de la situation de la personne. Par exemple, il est admis que certains lieux sont privés et une personne raisonnable est en droit de s'attendre au respect de son intimité lorsqu'elle s'y trouve. En revanche, il est des lieux où cette expectative est moins grande, voire inexistante. Ainsi, une personne raisonnable ne s'étonnera pas d'être vue sur la rue en plein jour mais elle s'opposera avec raison à ce qu'on capte son image lorsqu'elle se trouve dans une salle de toilette.

L'appréciation de l'intérêt public est donc une composante intrinsèque de la définition de la vie privée. Elle préside à la détermination de la portée de la vie privée en permettant le départage contextuel entre les intérêts afférents à la préservation de l'intimité des personnes et les autres valeurs qui peuvent rendre légitimes les intrusions et les divulgations à propos d'une personne. C'est de cette façon que s'établit, en démocratie, le nécessaire équilibre entre le droit à la vie privée et les autres valeurs qui doivent également être préservées.

La vie privée n'a pas un contenu défini au fil des sensibilités infiniment variables des individus mais constitue un droit dont le domaine s'harmonise aux exigences de la participation à la vie sociale. À moins de renoncer à l'équilibre pourtant essentiel entre les différentes valeurs qui fondent la démocratie, on ne saurait aborder la question de la protection de la vie privée en incluant dans cette notion tout ce qui agace ou dérange et qui est parfois, pour le meilleur et pour le pire, inhérent à la vie en société. Ainsi, plutôt que de s'épuiser à protéger la vie privée des morts, investissons dans les moyens appropriés afin de protéger effectivement la (vraie) vie privée des vivants!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Charrier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Serge Truduel (relations de travail), Serge Trudaut (questions urbaines), Michel Garneau (cartooniste), Diane Prévost (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Duches et Christine Dumazet (lecteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PRODUCTION Jocelyn Arseneault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Béard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olympe Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyn Labaite (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Éve Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs); Ghislaine Lalleux, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

LES PLANTES QUI NOUS ENTOURENT

Les gracieux nymphéas du lac des Deux-Montagnes

DANIELLE DAGENAI

Êtes-vous ascendant chameau ou verseau? Chameau si, l'été, vous adorez vous déshydrater à vélo sous un soleil de plomb. Verseau si, à bord de votre canot, vous préférez descendre, pépère, la rivière. Au Bois-de-l'Île-Bizard, vous pourrez louer vélos et canots, comme ça vous chante. Mais avec ou sans bateau, faites un détour par le quai de la Pointe-aux-Carrières juste pour zeyter dans une baie toute proche les gracieux nymphéas tubéreux (*Nymphaea tuberosa*) et odorants (*Nymphaea odorata*).

Des nymphéas dans le lac des Deux-Montagnes? Des nymphéas, oui comme ceux de Claude Monet, mais pas tout à fait. Les nymphéas du peintre étaient plutôt des hybrides issus de croisements entre le nymphéa européen *Nymphaea alba*, le *Nymphaea odorata* dont certains à fleurs roses et une autre espèce américaine, jaune cette fois, *Nymphaea mexicana* (*Les Impressionnistes et leur jardins*, Flammarion, 1995).

Nos nymphéas n'ont cependant rien à envier aux flamboyants modèles du peintre avec leurs fleurs blanches aux allures de dahlias, parfumées chez le nymphéa odorant et très grandes chez le nymphéa tubéreux (jusqu'à 23 cm). Les fleurs du nymphéa odorant s'ouvrent le matin pour se refermer après midi. Et dans certains cas, effet du milieu ou variété particulière, elles éclatent non pas blanches mais roses ou rouges. Époustouflante floraison, donc, avec, en toile de fond, les larges feuilles rondes et vertes de 20 à 40 cm du nymphéa tubéreux ou celles à revers rougeâtres mais plus petites (15 cm) du nymphéa odorant.

À quoi tient cette intrigante capacité de se maintenir sans effort à la surface de l'eau? En fait, les feuilles des nymphéas comportent des espaces d'air côté eau, des flotteurs en quelque sorte, explique Katherine Esau dans *Anatomy of Seed Plants* (John Wiley and Sons, 1977). Les longs pétioles des feuilles et pédoncules des fleurs («tiges») comportent elles aussi quatre cavités servant de passage à l'air. Le pédoncule de la fleur du nymphéa odorant se contracte pour immerger les fruits mûrissants.

Coulera, coulera pas, les fruits du nymphéa tubéreux flottent un moment grâce à une enveloppe empliée d'air. Les tubercules ou fragments de rhizomes détachés se dispersent aussi au fil de l'eau. Le but de ces grandes manœuvres de reproduction sexuelle et végétative est d'éloigner la progéniture de la colonie originelle.

Au Québec, la nymphéa tubéreuse se retrouve principalement dans les baies et les chenaux tranquilles et peu profonds (0,5 à 1 mètre) de la rivière des Outaouais et du fleuve Saint-Laurent. Elle en affectionne les eaux calcaires et alcalines. La nymphéa odorante plus répandue et plus tolérante colonise les zones calmes des lacs et tourbières.

Allez, rangez vos pagaies et, contemplant les nymphéas, laissez-vous comme eux bercer doucement par les grandes eaux.

Parc nature du Bois-de-l'Île-Bizard, 2115, chemin Bord-du-lac, Île Bizard. Pour s'y rendre: autoroute 40, sortie Saint-Jean Nord. Arrivé au boulevard Pierrefonds, tournez à gauche, puis à droite sur Jacques-Bizard. Passez le pont et suivez les indications. Sinon, prenez le traversier à partir de Laval-des-Rapides. Stationnement: 4 \$. Téléphone: 280-8517. À voir, les marais, les castors, plusieurs oiseaux rapaces et échassiers.

Renseignements: Fleurbec, *Plantes sauvages des lacs, rivières et tourbières*, Fleurbec, 1987.

Frère Marie-Victorin, *Flore laurentienne*, troisième édition, PUM, Groupe Gaëtan Morin, 1995. (Encore Fleurbec et Marie-Victorin. Eh oui, indispensables quand on cause flore de chez nous!)

Gleason, H. A., Cronquist, A., *Manual of Vascular Plants of Northeastern United States and Adjacent Canada*, D. Van Nostrand Co, 1963.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledavoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledavoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messagerie Dynamique, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement: 0668. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

KAHNAWAKE

«Le tourisme est un outil de développement moins controversé et non polluant. Et c'est un outil qui repose sur notre culture, notre histoire», dit Joe Norton

SUITE DE LA PAGE 1

population eut écarté par référendum, il y a trois ans, un projet de casino. «Le tourisme est un outil de développement moins controversé, et non polluant», dit Jos Norton. Et c'est un outil qui repose sur notre culture, notre histoire, sur des choses qui n'appartiennent qu'à nous.»

Mais parmi les choses qui appartiennent aux Mohawks de la région montréalaise, il y a aussi un passé problématique avec les voisins blancs et francophones. À travers les années, les Mohawks ont maintes fois eu maille à partir avec les différents gouvernements québécois. En outre, comme la plupart des autres communautés mohawks se trouvent aux États-Unis, ils ont, depuis plusieurs générations, boudé le français au profit de l'anglais. La crise d'Oka, en 1990, pendant laquelle des Mohawks de Kahnawake ont bloqué le pont Mercier, avait pratiquement tué l'embryon d'industrie touristique qui y existait.

Des édifices historiques

Cela n'a quand même pas suffi, aux yeux de promoteurs en lien avec les marchés étrangers, à terminer complètement les attraits de Kahnawake. Il reste que l'on trouve, au bord de l'eau et à moins d'une demi-heure de voiture de Montréal, une communauté autochtone qui compte plusieurs édifices historiques datant du Régime français, dont la mission Saint-François-Xavier, une petite église qui abrite le tombeau de Kateri Tekakwita. Dès le début des années 1990, des promoteurs étaient en lien avec le conseil de bande au sujet d'un projet de développement. Le projet a été retardé, entre autres par des problèmes d'approbation et de financement gouvernementaux, mais jamais abandonné. Germain Villeneuve, impliqué dès le début du projet, continue d'y travailler comme consultant pour le conseil de bande. C'est aussi lui qui a négocié l'inclusion des Festins dans la forêt dans des forfaits offerts par le grossiste Vacances Air Transat aux touristes européens. «La demande est énorme de ce côté», dit-il, «et bien des gens voudraient pouvoir demeurer à Kahnawake même.» Villeneuve a d'ailleurs travaillé, pour le compte de l'Association de développement économique de Kahnawake, à l'établissement du Riverside Inn, devenu il y a un an et demi la première auberge de l'endroit.

En marge de ces projets et de l'établissement, l'an dernier, d'un nouveau bureau d'information touristique, diverses initiatives ont poussé à gauche et à droite ces dernières années. Il y a quatre ans, Michael Rice et Josée Curotte, deux jeunes universitaires dans la vingtaine, ont créé Sentier Mohawk, qui offre des visites à pied du Vieux-Kahnawake. À peu près vers la même période, Neka McComber a ressuscité, avec sa famille, le Old Indian Village and Museum, un site créé par son grand-père pour les touristes en 1936. Une visite au Old Indian Village comprend l'accès à un petit musée sur l'histoire des Mohawks et de Kahnawake, de même qu'un spectacle de danse et de chants. Depuis ce printemps, la visite du Old Indian Village fait partie d'un circuit offert, de Montréal, par la compagnie d'excursions touristiques Gray Line, ce qui lui garantit plusieurs dizaines de visiteurs par jour.

Dès l'été 1991, un an après la crise d'Oka, le conseil de bande de Kahnawake lançait l'organisation d'un pow-wow pour favoriser la réconciliation entre les membres de la communauté et leurs voisins blancs. Les Blancs, après avoir boudé les premiers de ces pow-wows, s'y font de plus en plus nombreux. La plus récente édition, dimanche dernier, a attiré plus de 12 000 visiteurs.

Chocs de cultures

Si l'on exclut le jour du pow-wow, on estime pour l'instant à quelques milliers le nombre de visiteurs qui défilent, bon an mal an, à Kahnawake. Beaucoup viennent d'Europe, et certains, en arrivant à Kahnawake, ont un petit choc devant le décalage entre la réalité et les images qu'ils s'étaient faites d'une réserve indienne. «C'est vrai que ça ne correspond pas tout à fait à ce que j'attendais», disait jeudi soir dernier Chris Verstockt, de Belgique, en regardant les bungalows semblables à ceux qui peuplent bien des banlieues nord-américaines.

Au bureau d'information touristique, on doit souvent rectifier des idées reçues. «On s'est fait demander à quel endroit de la rivière les femmes font leur lessive!», dit Jamie Dickson, adjointe administrative au bureau d'information touristique. On a donné un cours accéléré sur les réalités de notre vie contemporaine, y compris l'usage des machines à laver...»

Inversement, bien des résidents de l'endroit doivent encore s'initier aux rudiments de l'accueil touristique. Et, en ce qui concerne Kahnawake, cela va souvent beaucoup plus loin que de simplement se montrer aimable et avenant à l'égard des visiteurs. «On a encore besoin de convaincre bien des gens qu'il est important, par exemple, de conserver le vieux village», dit Michael Rice, de Sentier Mohawk, qui travaille aussi à la Corporation de développement économique. Bien des gens nourrissent du ressentiment par rapport à la colonisation, à l'époque des missionnaires. Ils disent: «Ça appartient aux Français.» Et, contrairement à ailleurs au Québec, il n'y a pas, ici, de règlements pour la conservation des bâtiments historiques. Il faut drôlement utiliser la persuasion pour dire à quelqu'un: «Ne change pas ta maison.»

D'autre part, étant donné l'origine des touristes, on a besoin de plus en plus de main-d'œuvre qui connaisse le français. «Heureusement, il y a de plus en plus de jeunes qui s'y mettent, qui réalisent que ça leur ouvre des portes», dit Michael Rice, qui le parle couramment.

Du côté des entreprises, et même du bureau d'information touristique, il reste encore des améliorations à apporter, entre autres en ce qui a trait à la signalisation. «On ne trouve rien facilement», constatait jeudi Chris Verstockt, pourtant venu avec son beau-frère, Jean-Paul Laval, établi à Saint-Bruno depuis plus de 20 ans. Geneviève Laval, l'épouse de M. Verstockt, exprimait pour sa part sa déception de trouver les boutiques de souvenirs fermées, même vers 18h.

Des questions environnementales

Reste la question qui se pose toujours, partout dans le monde, dès qu'il est question de tourisme: ne risque-t-on pas de trop développer, de polluer l'environnement ou, à tout le moins, de le dénaturer? Déjà, le Festin dans la forêt a posé un problème. Les organisateurs ont d'abord voulu y servir de l'alcool, ce qui a toujours été interdit dans la salle paroissiale de Kahnawake, où se tient l'événement. Permission que le curé de la mission Saint-François-Xavier, le père Louis Cyr, a refusée. «Les opinions sont très partagées là-dessus dans la communauté», dit le père Cyr. On sert de l'alcool à bien d'autres endroits ici, c'est très bien, mais bien des gens sont contents, justement, de savoir qu'il existe un endroit où l'on n'en sert pas. L'alcoolisme est quand même, ici, un problème important. Et l'alcool, après tout, ne fait pas partie de la tradition amérindienne...» Une visite guidée du sanctuaire Kateri Tekakwita, initialement prévue, a été retirée du forfait par les organisateurs, histoire de rendre la politesse. «C'est du moins ce que j'ai compris dans la façon dont M. Villeneuve m'a expliqué les choses», dit le père Cyr en haussant les épaules. C'est de bonne guerre, je suppose... Quant à ce que l'on fera pour le projet définitif, je ne m'en mêle pas.»

Même si le projet du futur complexe touristique ne semble pas, dans l'ensemble, soulever trop de remous, il suscite quand même quelques tiraillements dans la communauté. C'est d'ailleurs ce qui a contribué, avec les problèmes d'approbation gouvernementale, au retard du premier projet. Face à l'idée de complexe hôtelier et de restaurant-théâtre, plusieurs, entre autres ceux qui travaillaient au centre culturel, n'étaient pas très enthousiastes. Le projet, remanié, met maintenant davantage l'accent sur le volet culturel. «Mais tous les volets sont importants», insiste quand même le grand chef Joe Norton. On parle, pour l'instant, d'un projet qui demanderait des investissements, de 55 à 60 millions de dollars au total, fournis par la communauté et par les divers gouvernements. Un comité d'approbation, où siègent entre autres des représentants du conseil de bande, de la Corporation de développement économique et du centre culturel, en suit de près l'évolution. «Pour que quelque chose se fasse ici, il faut un consensus», observe le père Cyr.

COUR

Les États-Unis ont voté contre

SUITE DE LA PAGE 1

destinées à amadouer les quatre grandes puissances — États-Unis, Russie, France et Chine — qui désiraient limiter les pouvoirs de la CCI. Ces États réclamaient entre autres que la juridiction de la cour ne soit pas automatique en ce qui concerne les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité et que cette juridiction ne s'applique pas aux ressortissants de pays qui n'auront pas approuvé le statut. Les grandes puissances craignent notamment que leurs soldats déployés dans des missions de paix ou de guerre fassent l'objet de poursuites pour des «motifs politiques». Enfin, les Grands espéraient limiter les attributions du procureur en donnant au Conseil de sécurité de l'ONU le pouvoir d'opposer son veto au déclenchement d'enquêtes.

Le projet de traité soumis aux délégués de 159 pays prévoit que la CCI aura compétence automatique (ou inhérente) pour juger les crimes les plus graves ayant une portée internationale: crime de génocide, crime contre l'humanité, crimes de guerre, crime d'agression. Il innove en déclarant que le viol et le recrutement d'enfants soldats sont des crimes de guerre. Il indique aussi que les conflits qui n'ont pas de caractère international sont également de la compétence de la cour. En revanche, il n'y a pas eu d'accord pour inclure le terrorisme et le trafic de drogue. La CCI ne pourra s'occuper que des crimes commis après l'entrée en vigueur de son statut.

Toutefois, le Comité de rédaction a fait des concessions aux Grands en accordant la possibilité d'échapper à la cour pour les crimes de guerre et pour une période de sept ans. De plus, la juridiction de la cour sur les crimes de guerre ne s'appliquera qu'aux pays ayant signé le traité. Déçus, les États-Unis, appuyés par la Chine, ont alors soumis une proposition qui offre la possibilité à un État de ne pas accepter la juridiction de la cour à la fois pour les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. La proposition a été massivement rejetée.

Si la cour aura compétence inhérente et si le procureur pourra lancer de sa propre initiative des enquêtes, «aucune enquête ni aucune poursuite ne pourront être engagées ni menées par le tribunal pendant douze mois» à la demande du Conseil de sécurité. Ces concessions ont rallié la France et la Russie au traité, mais les États-Unis ont voté contre. Israël, la Libye, le Yémen, la Chine et le Qatar ont joint leur voix à celle des États-Unis.

En ouvrant la séance en comité, Philippe Kirsch avait déclaré que le traité «doit être considéré comme un tout, reflétant un délicat équilibre. Il est essentiel que cet équilibre soit préservé», soulignant ainsi que toute modification du texte risquait de le déséquilibrer.

M. Axworthy a déploré le vote négatif des États-Unis mais s'est dit persuadé que Washington adhérerait au traité d'ici quelques années.

«N'oubliez pas qu'en février, le président Clinton a annoncé que son pays signerait le traité d'interdiction des mines antipersonnel en 2002 alors que son pays avait refusé de le faire deux mois plus tôt à Ottawa, a-t-il dit. Alors, je reste confiant sur l'adhésion future des États-Unis.»

Les syndiqués de GM haussent le ton

ASSOCIATED PRESS ET LA PRESSE CANADIENNE

Detroit — Le syndicat des Travailleurs unis de l'automobile semblait se préparer à une intensification de la bataille qui l'oppose à General Motors, hier, en menaçant de déclencher des grèves dans d'autres usines.

Les négociations pour un règlement aux grèves qui paralysent depuis maintenant sept semaines deux usines de pièces de Flint, au Michigan, se sont poursuivies, hier, même si de l'avis du vice-président des TUA, Richard Shoemaker, «rien ne laisse croire qu'il y aura un règlement rapide».

Après la fermeture de nouvelles usines de pièces au Mexique et aux États-Unis, le nombre d'employés de GM présentement touchés par le conflit s'établit maintenant à 186000. Au total, 25 usines de montage et plus de 100 usines de pièces sont paralysées en raison de la pénurie de pièces causée par les grèves aux usines de Flint.

Au Canada, 12000 employés de GM, dont plus de 1200 de l'usine de montage de Boisbriand, sont en chômage technique.

MOREAU

«Maintenant, les gens ne peuvent plus voir Bouchard ou Chrétien en vrai, alors imaginez ce qu'ils éprouvent devant un imitateur»

SUITE DE LA PAGE 1

un show d'humour plutôt que d'humour. Ma lettre au Devoir, si l'on veut, j'ai toujours des choses à dire, mais je dois maintenant utiliser d'autres moyens. Maintenant, les gens ne peuvent même plus voir Bouchard ou Chrétien en vrai, alors imaginez ce qu'ils éprouvent devant un imitation des premiers ministres. [...] René Angelil n'est pas un premier ministre mais c'est un sacré bon gérant, un gars qui a de la notoriété et, surtout, qui ne suscite pas de méfiance de la part du public.»

Le canevass est plus paradoxal encore: le spectacle met en scène le chum à Céline en conférence de presse au moment où on va lui proposer le job de premier ministre. Le sauveur inattendu — mon cher René... Angelil, c'est donc à ton tour? — réfléchit alors à haute voix, devant les caméras et les micros. Il livre ses impressions-solutions pragmatiques de gérant sur les compressions dans le réseau de la santé ou l'affichage bilingue. Quand vient le temps de parler de la sempiternelle question politique, Jean-Guy Moreau fait dire à... Jean Drapeau: «C'est toujours les individus qui font avancer la société, pas le contraire.»

Une douce propagande

L'humour politique de Jean-Guy Moreau est donc rendu là. Disons dans la «douce» propagande, opposée aux franchises et dures caricatures d'autrefois. Pour l'humoriste, ce glissement résulte d'un effet de société. En janvier 1977, deux mois après la première victoire électorale du PQ, son show *Mon cher René...* faisait «trembler de joie les gens dans la salle». Il a retenté le coup après le premier référendum avec *Manquez pas le bateau...* René Lévesque était le balayeur du navire canadien, à fond de cale. Le public n'a pas apprécié. «Je pensais que l'humour pouvait être un antidote à tout. Eh bien, non. Il y a des sujets tabous dans chaque société. Le référendum de 1980 a laissé trop de blessures collectives. En plus, maintenant, il y a un écroulement

vis-à-vis des gouvernements, des politiciens. Les humoristes n'en parlent donc plus.»

Il en reste tout de même pour tenir le fort. Aucune société n'a pu se passer de perturbateurs. Même les monarches absolus avaient leurs bouffons, seuls capables d'oser leur dire la vérité, tout en les égayant. Des entarteurs de politiciens sévissent depuis quelque temps à Montréal. Les *Parlementeries* ont franchement cassé la baraque en 1994 et 1995. André-Philippe Gagnon imitait encore des hommes politiques canadiens il y a quelques années — ou est-il passé? Cela étant rappelé, il faut aussi le constater franchement: le genre n'a plus la cote auprès des jeunes humoristes québécois francophones, comme le prouve à peu près tout ce que propose présentement le festival de l'humour.

Une programmation apolitique

Étrangement, la programmation apolitique du Cabaret du musée de l'humour, boulevard Saint-Laurent, est l'affaire de la famille Moreau. Fors l'exception paternelle, Sophie Moreau n'a retenu que des comiques désintéressés par la *res publica*, Guy Nantel ou Maxim Martin, par exemple. Sa sœur Véronique s'est occupée du volet européen des Nouveaux Visages que l'on découvrira la semaine prochaine.

«Les humoristes pensent qu'ils n'ont pas intérêt à aborder ce sujet qui n'intéresse plus personne», tranche la productrice déléguée Sophie Moreau. La rabatteuse est tenue d'assister à plusieurs shows d'humour par semaine, au moins une centaine au total par année. Des bars de Terrebonne aux salles de répétition de l'École nationale de l'humour, elle ne croise presque jamais de jeunes plantant leurs blagues sur ce terrain. «Dans son show [qui débute mardi soir], Maxim Martin dit carrément qu'il n'en a rien à foutre de la politique. [...] Mais on comprend un peu: qui voudrait faire un show complet sur Jean Charest?»

Sophie Moreau apprécie donc d'autant plus le «courage

et l'audace» de son paternel d'humoriste. Elle souligne aussi qu'en général, les jeunes comiques québécois manquent de culture, politique ou autre, et se rabattent donc trop souvent sur leur petit univers, leur vécu nimbrosité. «Trop de stand-up font encore des blagues sur les femmes qui ne savent pas conduire. Au Cabaret, j'ai programmé des gens qui sortent de cette tendance, qui essaient autre chose, de l'humour à texte, par exemple Maka Kotto.»

Par contre, l'autre Moreau fille, Véronique, qui chasse les têtes humoristiques en Europe depuis trois ans, croise souvent des jeunes encore intéressés par ce sujet. «L'humour français est très cérébral, c'est un humour à texte, encore intéressé par les grands débats de société et donc par la politique», dit la jeune femme qui voit environ 250 spectacles par année avant de proposer ses choix. Elle cite la tradition des Coluche et compagnie mais observe du même coup que les jeunes Européens élargissent maintenant la palette de leurs préoccupations. «Les jeunes parlent de la mondialisation, de la pollution ou du racisme. Jean-Marie Le Pen [le leader du Front national, ultranationaliste] est une cible de choix.»

Humour et la société avancent en corde. Ici, l'écroulement généralisé pour le débat constitutionnel bloquerait la marche vers les... sommets politiquement enneigés. Ailleurs, la chose est donc encore possible. Tout près de nous, même. En ce moment même, en la salle du Gesù, le volet anglo du festival propose *The Underdogs*, une pièce sur un éventuel Québec souverain. CBC fait un malheur depuis quelques années avec l'émission *This Hour Has 22 Minutes*, qui se paye chaque semaine la tête des dirigeants du pays. «Au Canada anglais, l'humour politique n'est pas mort, loin de là, dit Bruce Hills, le programmeur de Just for Laughs. Les bonnes blagues sur Jean Chrétien, Preston Manning ou Lucien Bouchard sont toujours payantes.»

Que Jean-Guy Moreau se le tienne donc pour dit. S'il veut redevenir un beau gros «number one», qu'il change de langue (ou qu'il fasse carrière en France), comme la blonde à René...